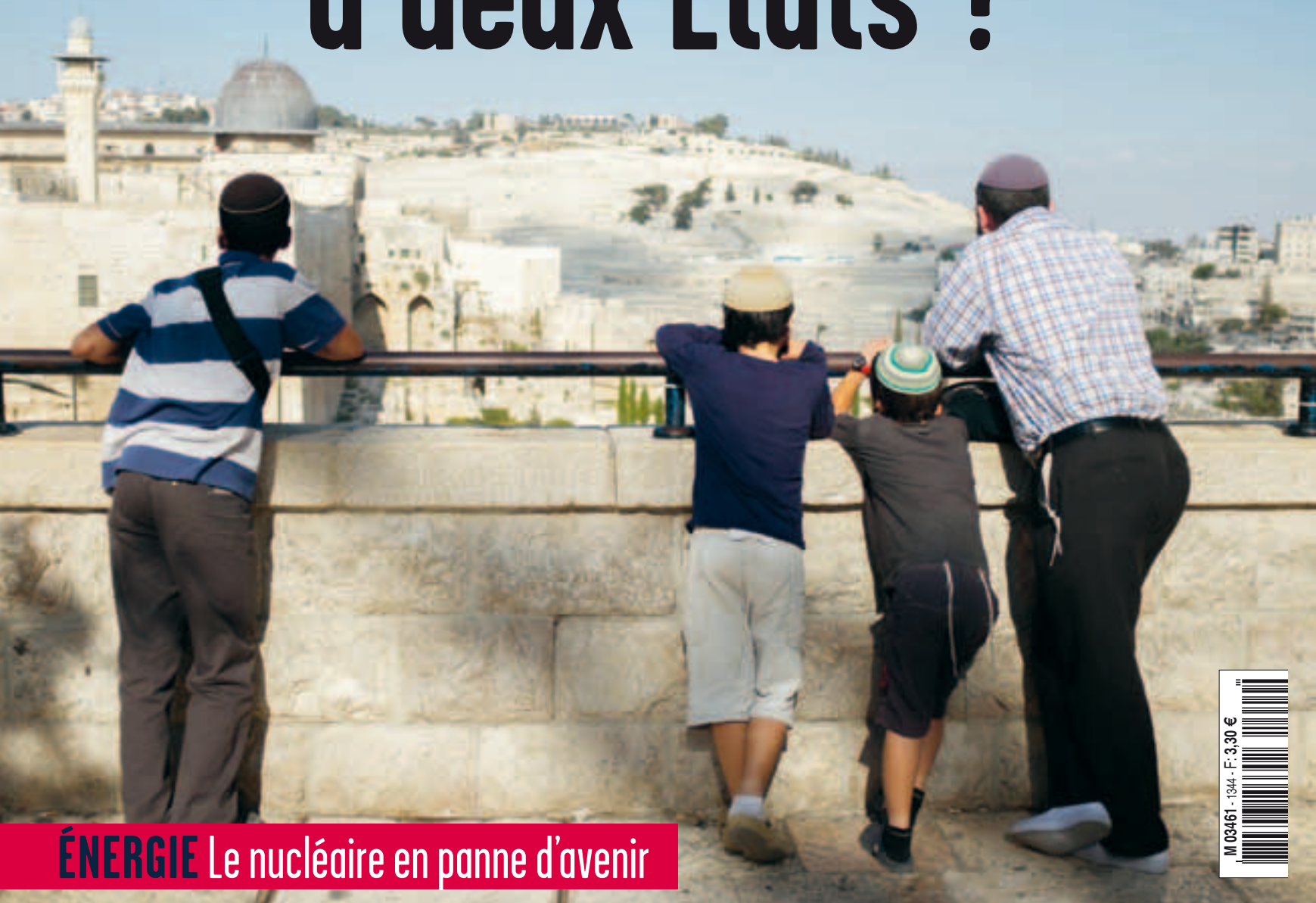


DOSSIER

Mineurs étrangers,
une vie de galère

ÉLECTIONS ISRAËLIENNES

La fin de la solution à deux États ?



ÉNERGIE Le nucléaire en panne d'avenir

CINÉMA *À la folie*, le nouveau film de Wang Bing



sommaire

DR

22

La semaine

6 PROCHE-ORIENT Elections israéliennes, entretien avec Eyal Sivan
» Un débat peut en cacher un autre

11 DÉPARTEMENTALES Le FN prospère sur l'indifférence »
Le PS face au FN dans le Vaucluse

13 SOCIÉTÉ Port du voile à l'université, entretien avec Nacira Guénif

14 ÉNERGIE Le nucléaire en panne d'avenir

15 L'ÉCONOMIE À CONTRE-COURANT de Dominique Plihon

Dossier Société

Mineurs étrangers, une vie de galère

16 à 21 « On pense que c'est le paradis », reportage » Enfant en danger ? Prouve-le ! » Entretien avec Brigitte Wieser, de RESF » Des tests douteux

Culture

22 CINÉMA À la folie, de Wang Bing et Révolution Zendj, de Tariq Teguia

23 À FLUX DÉTENDU

24 THÉÂTRE Les Armoires normandes, par les Chiens de Navarre

25 EXPOSITION David Bowie is, à la Philharmonie de Paris

Idées

26 ENTRETIEN Au pays des sans-nom, de Giacomo Todeschini

27 ESSAI Le business est dans le pré, d'Aurélien Trouvé

Médias

28 Society, le pari du papier

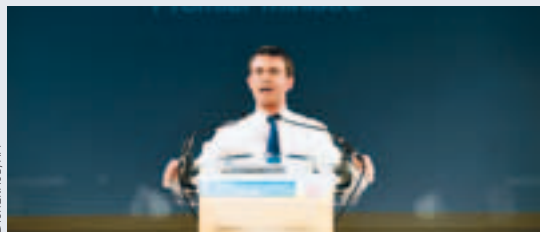
29 DE BONNE HUMEUR

30 Courrier

Et la semaine prochaine... Homme-data, homme-marchandise ?

Couverture : Charles Thieffaine

Sur Politis.fr



LACHENAUD/AFP

Politique

Manuel Valls, les intellectuels et le Front national.
Lettre ouverte de Maryse Souchard au Premier ministre.



EURARD/AFP

Résistances

Les mouvements d'opposition aux grands projets inutiles se rassemblent.



KURT GRIFFITH/FRS

Internet

Une victoire pour la neutralité du Net, sur le blog De quel droit ?

Recevez gratuitement la newsletter de **Politis.fr**

Rendez-vous sur www.politis.fr et cliquez sur newsletter.



Retrouvez Politis

chaque jeudi à 10 h 05 sur Radio Orient (en multidiffusion) et sur Internet.



Je soutiens

Politis

- 1 POUR DÉFENDRE ET GARANTIR SON INDÉPENDANCE,
- 2 POUR SOUTENIR ET PARTAGER NOS IDÉES,
- 3 POUR CONTRIBUER AUX PROJETS DE DÉVELOPPEMENT DE POLITIS,

Grâce à l'association PRESSE ET PLURALISME vous pouvez faire un don à Politis et le déduire de votre impôt sur le revenu à hauteur de **66%** DANS LA LIMITE DE 20% DE VOTRE REVENU IMPOSABLE.

EX. POUR UN DON DE 100 EUROS, VOUS NE PAIEZ QUE 34 EUROS ET DÉDUIREZ DE VOS IMPÔTS 66 EUROS

Je fais un don de _____ €

au profit exclusif de Politis.

Je libelle mon chèque à l'ordre de :

Presse et pluralisme / Opération Politis

JE PRÉCISE MES COORDONNÉES afin que PRESSE ET PLURALISME puisse émettre un reçu fiscal qui me permettra de bénéficier de la réduction d'impôt l'année suivant mon versement. Paiement sécurisé également possible en ligne sur www.politis.fr cliquez sur « Pour soutenir Politis »

Nom :

Prénom :

Adresse :

Ville :

Code postal :

Tél. :

Courriel :

Les informations recueillies sont indispensables au traitement de votre don. Elles sont enregistrées dans le respect de la loi du 6 janv. 1978, dite loi informatique et liberté. Vous bénéficiez, sur simple justification de votre identité, d'un droit d'accès, de regard et de rectification sur toutes les informations vous concernant contenues dans nos fichiers.

Coupon à compléter et à retourner, accompagné de votre chèque, sous enveloppe affranchie exclusivement à : **Presse et pluralisme. TSA 32649 - 91764 Palaiseau Cedex**

La mauvaise note de Le Guen

Si on en croit Manuel Valls, Marine Le Pen serait donc aux portes de l'Élysée, prête à donner l'assaut ultime. Et pas après-demain, en 2027, ni même en 2022, mais en 2017. Exagération ? Sans nul doute. Tentative désespérée à deux semaines des départementales pour mobiliser un électorat qui se détourne ? À l'évidence. Mais on ne reprochera pas au Premier ministre cette soudaine dramatisation, qui est de bonne guerre. Ce qui est plus choquant dans ce discours, c'est l'analyse des causes et la désignation des coupables : nous tous, électeurs de gauche, avachis, résignés, anesthésiés par « l'accoutumance », et frappés d'« endormissement ». Et que dire des « intellectuels », ces « grandes consciences » qui rechignent à « monter au créneau » ? On ne sait pas trop qui est digne de cette labellisation, hormis Michel Onfray, pris à partie nommément, mais qu'importe.

L'interpellation est évidemment ridicule. Elle est surtout révélatrice d'un grand désarroi. Il y a bien longtemps en effet que tout le monde a compris que le Front national ne serait pas vaincu à coups de dénonciations, et d'objurgations. Nous ne sommes plus au temps de la splendeur de SOS-Racisme. Sans compter que Marine Le Pen prend soin de ne pas trop s'exposer aux leçons de morale. Même si son vieux père lui donne toujours du fil à retordre, et si quelques candidats locaux laissent entrevoir la face la plus nauséabonde du parti d'extrême droite.

La montée du FN est d'abord une question politique et sociale. Une manifestation de désespoir en l'absence d'alternatives au libéralisme.

Bref, en un mot comme en cent, la « montée du Front national », c'est d'abord une question politique et sociale. Une manifestation de désespoir en l'absence d'alternatives à un libéralisme aussi obstinément défendu par M. Hollande que par son prédécesseur à l'Élysée. Aujourd'hui, tout le monde le sait. Sauf, semble-t-il, Manuel Valls. Quoiqu'il ait laissé échapper de son vibrant « appel de Boisseuil » (Haute-Vienne) un étrange « où est la gauche ? », comme

une question en abyme qu'il s'adresserait à lui-même.

Mais si on excepte ce soliloque, on note que tout le discours est construit autour d'un seul objectif : dépolitiser la question du Front national. Éviter à toute force que l'on aille rechercher les causes de la progression du parti de Marine Le Pen – d'ailleurs très relative – dans la politique du gouvernement. Nier le désapointement de l'électorat de gauche. Gommer les leçons d'une politique économique qui s'est inscrite d'emblée dans la continuité du quinquennat de Nicolas Sarkozy.

Ne pas avouer que le mortel slogan « UMPS » a fait des ravages. Quant aux intellectuels, dieu merci, ils ne forment pas une corporation homogène. Et beaucoup d'entre eux aujourd'hui sont « atterrés », comme les économistes du même nom. Que pourraient-ils encore dire qui soit doux aux oreilles de Manuel Valls ? Ou à celles de Jean-Marie Le Guen, qui vient de se fendre d'une note pour la Fondation Jean-Jaurès sur le thème : « Front national, le combat prioritaire de la gauche » ? Parlons-en justement de cette note. Elle n'est pas inintéressante. Destinée à des cercles limités, elle sert d'argumentaire aux cadres du parti. La faible audience à laquelle elle est condamnée permet au secrétaire d'État aux Relations avec le Parlement de dire ouvertement ce que Manuel Valls suggère par omission.



SOPHIE STEINBERGER

Retrouvez l'édito en vidéo sur **Politis.fr**

Il balaie ainsi d'un revers de main, et sur le ton de l'évidence, la responsabilité du gouvernement auquel il appartient : le Front national, dit-il, « n'est pas un produit de circonstance. Ce n'est pas – ou pas seulement, ce serait trop facile – la conséquence de la « mal-politique », de gauche et de droite ». Jean-Marie Le Guen n'a pas complètement tort. Le FN n'est pas un « produit de circonstance ». Mais son audience, en revanche, si. Un FN à 10 % et un FN à 30 %, ce n'est pas la même chose. Et nul ne croit plus que nos concitoyens qui vont dans cette impasse redoutable sont des fascistes qui s'ignorent. D'autant que c'est moins le FN qui monte que le PS qui s'effondre. Alors quoi ? L'auteur de la note ne sait pas trop, mais ce dont il veut convaincre les Français, c'est que l'on doit cesser de ne voir là « que le produit d'une causalité économique et sociale ». Personne n'a dit que ce n'était « que » cela, mais c'est cela aussi et cela surtout. Le reconnaître serait évidemment pointer du doigt la politique sociale du gouvernement, et le manquement aux promesses de campagne. Des promesses abandonnées auxquelles Jean-Marie Le Guen fait allusion lorsqu'il parle de cette « fonction tribunitienne » que « la gauche ne peut plus remplir lorsqu'elle gouverne ».

Et il y a plus fâcheux encore. Ce proche de Manuel Valls n'hésite pas à reprendre à son compte le slogan « UMPS » qui fait le bonheur du FN. Car, dit-il, « le soi-disant UMPS, c'est la République ». Ce qui n'est d'abord pas très aimable pour les autres – les écologistes, le Front de gauche, les centristes – exclus d'un coup d'une République réduite à l'alliance des deux principaux partis de droite et de gauche. D'autant que Jean-Marie Le Guen, un peu plus loin, met les points sur les « i » : « Aujourd'hui, dit-il, c'est le socialisme qui doit se mettre au service de la République. » Une République, synonyme d'UMPS... Heureusement, peu de nos concitoyens liront la note de M. Le Guen. Elle n'est pas loin de faire un excellent plaidoyer pour Marine Le Pen. ♦

la semaine

Le FN tache toujours

Embarrassé par la médiatisation des propos de certains de ses candidats, le Front national reste toujours aussi peu vigilant sur ces « infréquentables ». Lundi, Louis Aliot, vice-président du FN, était ainsi dans les Yvelines pour soutenir Luc Sommeire, qui se présente sous les couleurs frontistes à Conflans-Sainte-Honorine. Le candidat se révèle pourtant être un complotiste doublé d'un fervent défenseur de la « race blanche » et des théories du « grand remplacement ». Celui qui écrivait, entre autres joyeusetés, sur des sites d'extrême droite que « *les Blancs ne sont pas "obligés" d'épouser un(e) Noir(e) ou vice versa, mais [que] progressivement ils y seront fortement incités* » est aussi le fondateur des Comités de vigilance de la République, sortes de milices rassemblant flics et militaires en retraite pour lutter contre « *le silence des babouches* »... Elle est chouette, la « dédramatisation » !

A vos tweets !

@Mesplede

8 mars

Hier, on se battait pour savoir s'il fallait avoir tort avec Sartre ou raison avec Aron. Aujourd'hui, c'est entre Alain de Benoist et BHL.

@ClemSenechal

9 mars

Évasion fiscale : l'ancien ministre des finances de Samaras a planqué 450 000 euros à l'étranger pendant son mandat. Servir son pays, disait-il.

@stephaneguillon

9 mars

Lagarde et Le Pen : femmes politiques préférées des Français. Une qui triche et l'autre qui valse avec des néo-nazis. Plutôt encourageant...



»» Triche organisée

Tandis que l'équipe Astana, soupçonnée de dopage, risque une suspension et continue d'éclabousser le monde du vélo, le rapport de la Commission indépendante de la réforme du cyclisme (Circ) brosse en 227 pages, après 13 mois d'investigations, un tableau accablant des liens entre les hauts dirigeants de l'Union cycliste internationale (UCI) et Lance Armstrong. Le septuple vainqueur du Tour de France a joui durant son règne de traitements de faveur divers : faux certificats médicaux, contrôles truqués, jusqu'au financement d'un appareil pour mesurer le dopage ! Rien de très surprenant, sinon que le rapport souligne que « *la culture du dopage continue d'exister* ». Et, pour l'instant, les responsables ne sont pas inquiétés par la justice.

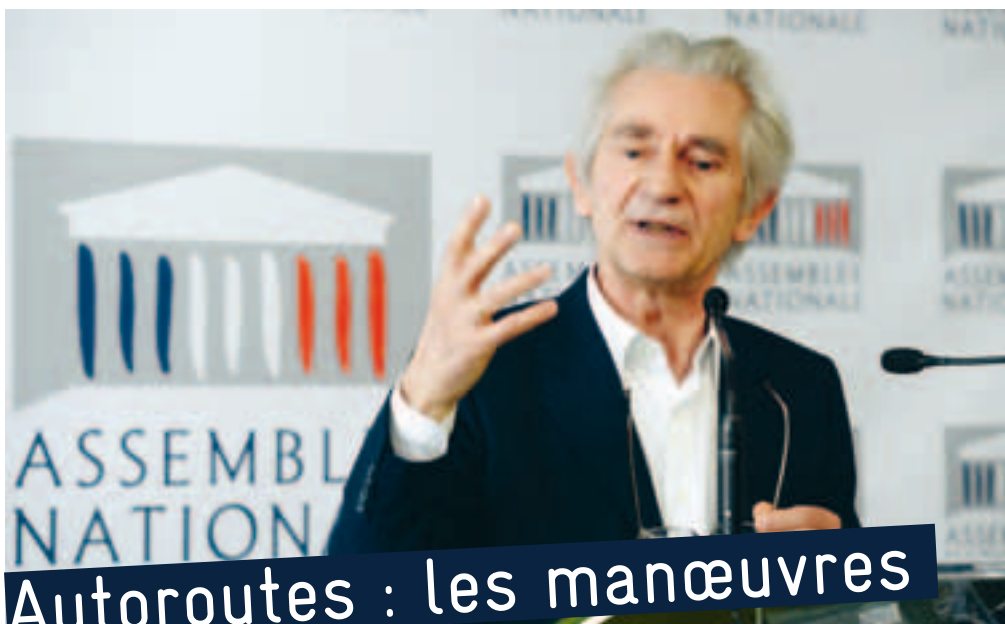


» Étiquetage partisan

La nomenclature retenue par le ministère de l'Intérieur pour classer les binômes de candidats aux élections départementales est à prendre avec des pincettes. Si les deux candidats sont socialistes, le binôme est PS. Quand l'un est PS et l'autre EELV, PRG, MUP ou PCF, le binôme est « Union de la gauche » ; « Front de gauche » lorsque les deux se revendiquent tels. Mais quand un EELV est associé à un PCF ou à un PG, le binôme est étiqueté « divers gauche ». Du coup, la rubrique « Désintox » de Libération.fr, qui croyait avoir découvert, ô scoop, que « les listes Front de gauche et communistes seront absentes dans l'Oise, l'Yonne et la Drôme », a dû revoir sa copie. Avec l'étiquetage de la place Beauvau, le Front de gauche disparaît dans un peu plus de 400 cantons sur 1995, et EELV est réduit à la portion congrue. Ce n'est pourtant pas ça qui va regonfler le PS.

» LCP : le mail malencontreux d'Haziza

Décidément, Frédéric Haziza a des problèmes de communication. Il avait déjà « par erreur » diffusé en juillet dernier une photo venue d'Iran qu'il avait présentée comme preuve de la violence des manifestations parisiennes en soutien à Gaza. Voilà qu'aujourd'hui il commet une erreur d'aiguillage, adressant à Gérard Leclerc un mail pour lui indiquer qu'il compte soutenir en sous-main la candidature de sa rivale, Marie-Ève Malouines, à la présidence de LCP. Selon le mensuel *Challenges*, qui rapporte l'anecdote, le journaliste de Radio J, animateur de débats sur LCP, a une réputation de « faiseur de rois ». Un faiseur de rois un peu maladroit.



Autoroutes : les manœuvres du gouvernement...

C'était un député comme Bruno Le Roux les aime : discret, travailleur et surtout... pas frondeur. Jean-Paul Chanteguet, député PS de l'Indre, a pourtant claqué la porte du groupe de travail sur les autoroutes dont il était rapporteur. Pourquoi cette spectaculaire démission ? La « *parodie de consultation* » aura surtout servi à « *instrumentaliser les parlementaires afin d'obtenir des sociétés concessionnaires d'autoroutes (SCA) quelques concessions marginales, sur lesquelles le gouvernement puisse communiquer en direction des citoyens* », accuse Chanteguet dans un communiqué. Ce fervent défenseur de la résiliation des contrats, selon lui seule manière de sauver « *l'intérêt général* » face aux opérateurs privés qui se gavent sur le dos des automobilistes, dénonce aussi le fait que le gouvernement n'a recouru à aucune « *véritable expertise indépendante de l'influence des SCA* ». Résultat, celles-ci sortent « *non seulement renforcées mais également recrédibilisées [...], ce qui constitue le comble de l'auto-affaiblissement de la puissance publique* ». De la taxe carbone à la loi Duflot, ce n'est, hélas, presque plus une surprise...

L'overdose de haine



En août 2013, *Valeurs actuelles* faisait sa une avec « Roms, l'overdose », qui avait scandalisé plusieurs associations, particuliers et journalistes. La 17^e chambre du tribunal correctionnel de Paris a condamné Yves de Kerdrel (notre photo), son directeur, à 3 000 euros d'amende pour « *provocation à la discrimination* » et « *à la haine* » envers les Roms.

Le journal a également été condamné à verser 2 000 euros de dommages et intérêts à la Licra et à l'association La Voix des Roms. Soit une peccadille pour un titre immonde. Yves de Kerdrel, qui fait appel, dénonce « *une atteinte à la liberté d'expression* ». En appel, les juges feraient bien de prononcer une peine de travaux d'intérêt collectif dans un camp de Roms.

Protestation contre le rejet de la candidature de la députée arabe Haneen Zoabi aux élections législatives, le 14 février à Jérusalem.



■ **PROCHE-ORIENT** Les élections législatives du 17 mars s'annoncent très serrées entre la droite et une liste de centre gauche. Mais l'événement réside dans l'existence d'une liste arabe unie.

«Israël est déjà confronté au binationalisme»

Le cinéaste israélien Eyal Sivan est un observateur très attentif de la vie politique de son pays, indissociablement liée à la question palestinienne. Il nous livre ici son analyse de la campagne électorale et trace quelques hypothèses pour l'avenir d'un conflit que la droite israélienne a tenté, en vain, d'effacer de ses discours.

Benjamin Netanyahu peut-il être battu par l'Union sioniste (I) de Livni et Herzog

Eyal Sivan
Producteur, réalisateur, notamment d'*Un spécialiste*, portrait d'un criminel moderne, coréalisé avec Rony Brauman (1999), et de *Route 181*, coréalisé avec Michel Khleifi (2004).

aux prochaines élections israéliennes ? Qu'est-ce que cela peut changer ?

Eyal Sivan > Avec le système électoral israélien, Netanyahu peut être battu aux élections mais être le seul à pouvoir former un gouvernement par un jeu d'alliances. Les deux principales listes sont très proches l'une de l'autre. Les sondages leur donnent 23 ou 24 députés chacune. C'est la raison pour laquelle il faut raisonner en blocs et non pas en personnes. En 2013, ce n'est pas Netanyahu mais Tzipi

Livni qui a remporté les élections, mais lui

a obtenu le soutien de nombreux partis. Ce peut être le cas cette fois encore, car le bloc de droite, appuyé par l'extrême droite, semble plus fort que le « bloc sioniste » de centre gauche. Mais il lui faudra composer avec une série de petits partis qui ne peuvent s'entendre entre eux. L'autre solution – la pire selon moi mais pas inenvisageable si aucun des deux blocs n'arrive à trouver une majorité – serait celle d'un

■ **ENTRETIEN** ■ gouvernement d'union nationale avec, d'un côté, Netanyahu et ses 23 ou 24 députés, et de l'autre Livni et Herzog avec un nombre équivalent de sièges, ce qui revient à 45 élus, soit 41 % ou 42 % du Parlement. Ils seraient alors obligés de s'appuyer sur les partis du centre comme Yesh Atid (Notre Avenir) de Yaïr Lapid. Le recours à Lapid empêche toute coalition avec les partis religieux, mais cela ne posera sans doute pas de problème

Un débat peut en cacher un autre

Peu présente au début de la campagne, la question palestinienne est réapparue au profit de l'Union sioniste.

S'il fallait résumer la campagne électorale de ces législatives israéliennes, ce serait par ces mots :

« Y penser toujours, n'en parler jamais. » Il s'agit bien sûr de la question palestinienne. Totalement absente du discours du Premier ministre sortant, le très droitier Benyamin Netanyahu, elle n'apparaît dans celui de l'Union sioniste, alliance de la centriste Tzipi Livni et du travailliste Isaac Herzog, que sous la forme d'une vague promesse de reprise des négociations. Des négociations sans échéances ni contours précis, comme on en a connu tant depuis Camp David, en juillet 2000.

Malgré tout, cette opposition n'est pas dépourvue de sens. Si Tzipi Livni, héritière politique d'Ariel Sharon, et Isaac Herzog revendiquent le qualificatif enviable de « sionistes », c'est une grosse pierre dans le jardin de Netanyahu. Façon de dire que la politique ultracoloniaire de ce dernier, qui a brisé jusqu'à un semblant de négociations, va finir par produire un effet paradoxal.

En cassant les reins de l'Autorité palestinienne, tant d'un point de vue politique qu'économique, et en poursuivant une colonisation intensive de la Cisjordanie et de Jérusalem-Est, Netanyahu torpille la solution « à deux États » qui est le socle de toutes les résolutions de l'ONU.

La conséquence de cette politique, c'est de livrer l'avenir du conflit à la démographie et de provoquer ce que tous les gouvernements israéliens ont toujours voulu éviter, c'est-à-dire la convergence dans une même revendication de droits citoyens des Palestiniens des Territoires et des Palestiniens de nationalité israélienne. Lesquels vont déjà jouer

les trouble-fête dans le scrutin du 17 mars puisqu'ils sont parvenus pour la première fois à présenter une liste unique.

On comprend mieux, dans ces conditions, le message que tente de délivrer le tandem Livni-Herzog. En tentant d'entretenir la solution à deux États, ils disent au pays : « C'est nous qui pouvons sauver le caractère juif de l'État. » D'où leur affichage « sioniste ».

C'est un peu le débat caché de cette campagne électorale. Ce n'est pas celui qui déterminera le vote des électeurs. La plupart des futurs électeurs de la liste Livni veulent le changement. Ils protestent contre la

Livni et Herzog disent :
« C'est nous qui pouvons sauver l'État juif. »

politique ultralibérale et ultrainégalitaire de Netanyahu. Et ils veulent

la reprise des pourparlers avec les Palestiniens. C'est le sens de la manifestation qui a réuni 50 000 personnes, samedi à Tel-Aviv, à l'appel de l'ONG Un million de mains.

« C'est une démonstration de force de citoyens israéliens qui réclament un changement politique, un accord de paix », a affirmé l'un des organisateurs du rassemblement, Dror Ben Ami. « Le gouvernement actuel a échoué sur le plan économique et social et ne nous apporte aucune amélioration de la situation sécuritaire. Le pays est en panne, a-t-il ajouté, et nous espérons le retour de la gauche, bien qu'elle ne soit plus la même que dans le passé. »

« Bibi à la maison ! », ont scandé les manifestants, en référence au surnom du Premier ministre. Car c'est aussi ça, l'élection du 17 mars, un référendum pour ou contre un homme qui exacerbe le nationalisme et concentre sur sa personne une grande partie du débat.

» Denis Sieffert

eu l'effet inverse. : les partis arabes se sont unis, le taux d'abstentionnisme chez les citoyens arabes israéliens a baissé de 20 % et on crédite ces partis de 13 députés. Ce qui en ferait la troisième force au Parlement.

Pour répondre à votre question, il faut dire que le consensus au sein des formations de centre et de droite pour exclure les partis arabes du jeu politique et la prise de position de l'Union sioniste en faveur du rejet de la candidature de la députée arabe Haneen Zoabi aux élections législatives ont rompu toute possibilité de dialogue. Les Arabes sont donc exclus de toute coalition : les élections sont juives et les alliances se font entre juifs. Le problème qui se profile est que, en cas d'union nationale, le parti d'union (arabe) deviendrait le leader de l'opposition israélienne avec un statut constitutionnel privilégié. Le leader d'opposition a en effet le droit de diriger des commissions parlementaires importantes. Pour la première fois, Israël serait confronté au binationalisme.

Cette possibilité est très intéressante car il y a tout d'un coup un enjeu arabe dans la campagne électorale, chose qui était inimaginable il y a quelques années. Les Israéliens se retrouvent face au danger démographique avec un poids électoral arabe important. La question palestinienne, qui était totalement absente de la campagne, revient donc en force avec la présence des partis arabes.

Un autre événement important est la montée de la contestation socio-économique sur fond d'opposition à la politique ultralibérale menée par le trio Netanyahu, Lapid et Bennett. Comme lors de l'élection de Menahem Begin en 1977 (2), la contestation vient de la communauté juive orientale, qui se sent ignorée. Cette contestation est reprise par trois partis : deux partis religieux et le parti de Moshe Kahlon, qui a une ligne clairement sociale orientale.

En conclusion, la question arabe est au cœur des élections israéliennes avec les juifs d'origine arabe d'un côté, pour les questions socio-économiques, et les Arabes israéliens sur la question de la Palestine. Alors que tout avait été fait pour ne pas en parler...

On assiste toujours, en période électorale, à une réactivation du thème sécuritaire. C'est l'argument de Netanyahu avec la « menace nucléaire iranienne ». (suite page 8) >>>

(1) La liste formée par la centriste Tzipi Livni et le travailliste Isaac Herzog.
(2) La victoire de Menahem Begin en 1977 est la première de la droite après vingt-neuf années de pouvoir sans partage des travaillistes. Ce basculement historique devait beaucoup à une « révolte électorale » des juifs orientaux qui se sentaient délaissés par les juifs européens, fondateurs de l'État.

puisque le dissident Moshe Kahlon, ex-ministre du Likoud, pourrait faire l'appoint. Il se positionne sur le thème social et le thème ethnique et dénonce le manque de représentation des juifs orientaux dans la classe politique israélienne. Kahlon est crédité de 8 ou 9 députés, ce qui serait suffisant pour constituer une coalition. L'alliance avec Kahlon et Lapid écarterait les partis d'extrême droite, dont celui de Naftali Bennett. Il faut ensuite voir les conséquences d'un gouvernement d'union nationale. Ce type de gouvernement a la caractéristique d'offrir une image plus modérée, qu'il utilise généralement pour mener des opérations militaires.

Vous écartez la victoire du bloc sioniste grâce à une alliance avec le parti arabe uni, qui récolterait 13 à 14 sièges ?

Revenons d'abord sur deux événements majeurs de la campagne. Tout d'abord, les partis arabes ont enfin mis leur orgueil de côté et se sont unis. La raison de cette union se trouve paradoxalement dans la réforme d'Avigdor Lieberman qui a augmenté le pourcentage de voix nécessaire pour obtenir un siège au Parlement, cela afin de jeter les partis arabes israéliens hors de la Knesset. Cette réforme a

ÉTATS-UNIS

Le tribunal de Ferguson dessaisi

Le tribunal municipal de Ferguson est désavoué. Le 9 mars, la Cour suprême du Missouri l'a dessaisi de toutes ses affaires. Michael Brown, un jeune Noir de 18 ans, qui n'était pas armé, a été tué le 9 août dans cette banlieue de Saint-Louis par l'agent de police blanc Darren Wilson. Quand un grand jury a déclaré que le policier ne serait pas poursuivi, une enquête fédérale a été ouverte. La relaxe a été confirmée, mais le ministre de la Justice, Eric Holder, s'est prononcé pour le démantèlement de la police locale. En effet, un rapport fait état d'un traitement raciste réservé aux Noirs – 67 % des habitants –, d'une pression exercée par la municipalité pour que les policiers multiplient les contraventions, d'infractions inventées et ne respectant pas les droits des personnes, de brutalités... Accablant réquisitoire.

NIGERIA

Boko Haram fait allégeance à l'EI

Le chef de la secte islamiste nigériane Boko Haram a diffusé, le 2 mars, une vidéo, sous-titrée « La récolte des espions », sur une plateforme de mise en ligne instantanée. Une vidéo qui reprend les codes audiovisuels de l'État islamique (EI). Le 7 mars, Abubakar Shekau a fait allégeance à l'organisation qui sévit en Irak et en Syrie via un nouvel enregistrement audio. D'après Romain Caillet, spécialiste de cette mouvance à l'Institut français du Proche-Orient à Beyrouth, l'EI aurait envoyé des émissaires à Boko Haram pour superviser sa communication. Reste à savoir ce que ce « tournant médiatique » signifie en termes de stratégie. Affaiblissement de Boko Haram ou extension africaine de l'EI ?

CANADA

Le Québec traque le voile intégral

Le gouvernement québécois va légiférer d'ici à l'été pour interdire le port du voile islamique intégral aux fonctionnaires en contact avec la population et aux citoyens se rendant dans une administration publique. En limitant l'interdit au niqab et à la burqa, les autorités de la « Belle Province » entendent contraindre les fonctionnaires à se présenter à visage découvert « pour des raisons de communication, de sécurité et d'identification », a souligné le Premier ministre, Philippe Couillard.

Eyal Sivan voit Israël comme une « démocratie », régime démocratique pour les juifs, dictatorial dans les Territoires.

LABORIE/POLITIS



(suite de la page 7) >>> La question sécuritaire a toujours été à la base de l'existence politique de Netanyahu. Son discours vise à accréditer l'idée que l'État d'Israël est un rempart de l'Occident contre le jihadisme international, contre l'État islamique, l'Iran et ses satellites. Tout ça dans un vaste amalgame. Dans ce discours, la question palestinienne n'est plus qu'un épiphénomène, l'enjeu majeur devenant la lutte du monde éclairé contre l'obscurantisme.

Vu à travers ce prisme, la question palestinienne est avant tout « terroriste » puisque Daesh, le Hezbollah et le Hamas sont, selon cette vision, des membres éloignés d'une seule et même famille. Par conséquent, il n'y a pas à discuter de la solution au problème palestinien, mais il faut empêcher les territoires peuplés par les Arabes de devenir des bastions du jihadisme mondial.

Cela permet également à Netanyahu d'évacuer les contestations socio-économiques portant sur le coût faramineux du logement et la vie chère en Israël. En comparaison, le coût de la vie à Tel-Aviv est plus élevé qu'à Paris, alors que le revenu israélien moyen est plus bas qu'en France. Et, dans le même temps, il y a une grande concentration de richesses non redistribuées. Les Israéliens souffrent de la pauvreté, qui touche d'abord les Arabes israéliens et les juifs orthodoxes, puis les petites villes peu développées, habitées en majorité par des juifs orientaux.

Benyamin Netanyahu met la population israélienne face à

cette alternative : vous devez choisir entre la sécurité sociale et la survie de l'État. Jusqu'à présent, il a réussi à convaincre les franges les plus pauvres de la population de la nécessité de la politique sécuritaire.

Pour comprendre ce paradoxe, il faut aborder une ambiguïté intéressante liée à la société israélienne. Même les juifs opposés au discours sécuritaire de Netanyahu et à la rhétorique de menace iranienne – qui risque de fragiliser les relations avec les États-Unis – ont du respect pour son indépendance et son courage lorsqu'il tient tête à l'administration américaine et à la communauté internationale. C'est le retour à l'imaginaire du « nouveau juif » qui n'a pas peur et qui ne plie pas face aux nations. Et Netanyahu utilise cet argument lorsqu'il accuse la gauche de vouloir courber l'échine face aux critiques internationales.

La question palestinienne n'est tout de même pas complètement absente de la campagne. La droite tente de l'ignorer, mais le centre gauche plaide pour une relance du processus de paix. Ce sont là deux stratégies...

Ce sont en effet deux stratégies qui s'affrontent. Cependant, en plaçant pour une relance du processus de paix, les partis centristes veulent surtout repousser la menace démographique. Ils craignent que l'évolution démographique ne débouche soit sur la fin de l'État juif [la population arabe devenant majoritaire, NDLR], soit sur le maintien et l'aggravation d'une « démocratie », régime à la fois

démocratique pour les juifs et dictatorial dans les Territoires occupés. Au contraire, la droite ignore les Palestiniens en continuant la colonisation jusqu'à une annexion de fait des Territoires occupés.

Dans une telle configuration, l'État binational ne serait pas une solution voulue mais un état de fait subi. Ce serait un État d'Israël du Jourdain à la Méditerranée avec une situation d'apartheid pour les Palestiniens.

On peut même estimer que l'État binational est déjà en place dans les faits. C'est Israël qui donne l'autorisation ou non au chef de l'Autorité palestinienne de sortir du territoire, et c'est la Knesset qui décide qui peut entrer ou sortir de Gaza. Et l'armée israélienne entre à Ramallah lorsqu'elle le souhaite. C'est cela, la « démocratie ». On peut faire un parallèle avec l'Afrique du Sud, qui se définissait comme une démocratie pour les Blancs, non pour les métis et les Noirs.

La question n'est pas de savoir si Israël va devenir ou non un État binational, mais si un processus de démocratisation est possible. Une hypothèse serait l'annexion des territoires palestiniens, avec la mise en place d'une législation de ségrégation. La difficulté serait de justifier cela vis-à-vis du monde. L'alternative est celle proposée par la députée arabe Haneen Zoabi et reprise par les partis arabes. Il s'agit de passer d'un État juif à un État de tous ses citoyens avec une seule citoyenneté sur l'ensemble du territoire.

>Propos recueillis par Denis Siefert et Ayman Khadre

■ **SOCIAL** L'Unedic ne semble pas pressée de régler le problème de la perte d'indemnités causée par le système des droits rechargeables.

Chômeurs, à la caisse !

Malgré une situation explosive (1), trouver une solution au problème des « droits rechargeables », qui lèse des dizaines de milliers de chômeurs, n'est pas la priorité de l'Unedic, organisme gestionnaire de l'assurance chômage. Avec ce système mis en place en octobre 2014, lorsqu'un salarié perd son emploi, il doit épuiser ses anciens droits à indemnisation, s'il lui en reste, avant d'obtenir ses nouveaux droits. Il est donc pénalisé temporairement si ses anciens droits sont inférieurs aux nouveaux. L'écart représente un manque à gagner moyen d'environ 500 euros par mois, indique une note de l'Unedic.

Les permanences associatives et les collectifs locaux « sont submergés d'appels et de visites », témoigne la Coordination nationale des permanences d'accueil juridique contentieux. Les

chômeurs victimes de cette mesure phare du gouvernement, adoptée dans la loi de sécurisation de l'emploi et introduite dans la nouvelle convention d'assurance chômage signée par la CFDT, FO et la CFTC, sont en effet nombreux. Alors que l'Unedic avait reconnu, dans une note datée de juin 2014, que « verser systématiquement le reliquat de droits plutôt que l'allocation la plus élevée se traduit par une baisse pour environ 500 000 allocataires », l'organisme vient de produire une « note tronquée expliquant que 30 000 personnes sont concernées », dénonce Éric Aubin, secrétaire confédéral de la CGT. Les syndicats de salariés ont réclamé des chiffrages exhaustifs et demandé « des explications sur l'écart entre les 30 000 et les 500 000 allocataires victimes ».

Permanences et collectifs locaux sont submergés d'appels.

Par ailleurs, ils rappellent qu'ils avaient « alerté l'Unedic sur les conséquences des droits rechargeables dès les négociations sur la nouvelle convention », ajoute Éric Aubin.

De son côté, le Medef réclame une solution partielle et demande des économies supplémentaires pour conserver les « équilibres financiers » de l'accord national interprofessionnel du 22 mars 2014. « On veut créer un droit nouveau, mais on veut le faire payer par les demandeurs d'emploi. Il n'y a pas de compromis possible avec le Medef, qui ne veut pas mettre au pot », estime Éric Aubin.

Reste aux chômeurs à espérer qu'une solution acceptable sorte des négociations entre syndicats et patronat, qui se poursuivront le 18 mars au Medef.

» **Thierry Brun**



DUNAND/AFP

■ **RUSSIE** Le président de la Commission a tenu des propos maladroits.

Juncker met de l'huile sur le feu

Cela fait soixante ans que l'on en parle, toujours sans succès, et voilà que le président de la Commission européenne, Jean-Claude Juncker, remet ça. Dans une interview au journal allemand *Welt am Sonntag*, il vient de relancer l'idée d'une « armée européenne [...] qui permettrait de rationaliser les dépenses militaires ». Le problème, c'est que pour illustrer son propos Juncker n'a pas pris le meilleur exemple : « Une armée commune à tous les Européens, dit-il, ferait comprendre à la Russie que nous sommes sérieux quand il s'agit de défendre les valeurs de l'Union européenne. »

Une double faute. D'abord, le président de la Commission européenne met de l'huile sur le feu dans le conflit qui oppose l'Union à la Russie dans la crise ukrainienne. Et ensuite, c'est en pure perte, puisque d'armée européenne il n'y a pas, et il n'y aura pas avant longtemps. Et pour cause ! Des pays comme l'Allemagne n'ont aucune envie de déséquilibrer leur budget avec des dépenses militaires, même partagées. Berlin laisse ça à la France. De plus, Jean-Claude Juncker affirme que cela aiderait l'Europe à « mettre au point une politique étrangère et de sécurité commune ». C'est un peu comme croire que l'euro va faire converger les économies européennes... Thèse connue, qui a montré ses limites. En attendant, le subtil diplomate vient d'alimenter le discours de Poutine sur la menace occidentale. Car si l'armée européenne n'existe pas, l'Otan existe bien.

» **Denis Sieffert**

(1) Lire sur Politis.fr, « Pôle emploi : 500 000 victimes de leurs droits », 2 mars 2015.

La photo de la semaine



◀ Cinquante ans après, le Président états-unien, Barack Obama, participe à la manifestation du 7 mars 1965 à Selma, dans l'Alabama. Une marche pour les droits civiques qui n'est « pas encore finie », a-t-il déclaré.

LOEB/AFP

FINANCES

La France s'assied sur 36 milliards d'euros

Dans un rapport publié le 9 mars, l'Institut allemand de recherche économique (DIW) estime qu'une taxe européenne sur les transactions financières (TTF) pourrait rapporter jusqu'à 36 milliards d'euros par an rien qu'en France, indique un communiqué des associations Aides, Attac France, Coalition PLUS et Oxfam France. La taxe européenne doit toucher l'ensemble des produits financiers. Mais, « selon diverses sources bruxelloises, la France continue de demander l'exemption des transactions sur titres étrangers, rappellent les ONG. Cette position [...] va à l'encontre des déclarations publiques de François Hollande ».

SANTÉ

Le tiers payant généralisé est maintenu

En dépit de l'opposition de médecins libéraux, qui seront en grève le 15 mars, la généralisation du tiers payant est maintenue dans le projet de loi « santé ». Au 1^{er} juillet 2016, les médecins disposeront du système technique leur permettant de proposer le tiers payant à tous les patients pris en charge à 100 %. Le 31 décembre 2016, cela deviendra un droit pour ces derniers – soit 15 millions de personnes –, et à la fin 2017 pour tout le monde. Les opposants continuent à redouter une déresponsabilisation des patients et des retards de paiement. Riposte des défenseurs de la mesure : la généralisation du tiers payant risque surtout de mettre en évidence les dépassements d'honoraires indécents.

UNIVERSITÉ

Grève longue durée à Paris-8

Depuis le 19 janvier, des salariés de l'université Paris-Vincennes-Saint-Denis sont mobilisés contre la hausse du nombre de contrats précaires – près de 30 % – et le blocage des salaires. Les personnels de catégorie C, en majorité des femmes, déplorent ne pouvoir espérer qu'une retraite de 600 euros au bout de vingt ans d'activité. Et 400 d'entre eux gagneraient moins de 1 400 euros par mois, 200 autres moins de 1 200 euros. Dans cette université emblématique de Mai 68, jamais la présidence n'avait fait de retenue sur salaire lors d'une grève. La présidente actuelle, Danielle Tartakowsky, aurait décidé d'une retenue de 200 à 250 euros dès mars. Une « caisse de grève » a été lancée.

Manuel Valls >
à Boisseuil en
Haute-Marne,
le 5 mars.

LACHENAUD/AFP

(1) Lire à ce
sujet, sur Politis.
fr, la tribune de
l'universitaire
Maryse
Souillard :
« Manuel Valls,
les intellectuels
et le FN ».

■ **DÉPARTEMENTALES** L'« endormissement » des électeurs face au danger de l'extrême droite est réel. Mais qui en porte la responsabilité ?

Le FN prospère sur l'indifférence



Dans les allées du pouvoir, l'alerte brune est à son plus haut niveau. À quelques jours du scrutin départemental, les socialistes n'ont plus qu'une cible : le Front national, érigé par Manuel Valls en « *adversaire principal* ». Pas un meeting ou un entretien durant lequel le Premier ministre n'enfoncé le clou. Le parti de Marine Le Pen serait, il le clame, susceptible de « *gagner l'élection présidentielle [...] en 2017* ». Face à des sondages qui créditent l'extrême droite d'environ 30 % des suffrages, soit 5 points de plus qu'aux élections européennes, le chef du gouvernement avoue sa « *peur* » que la France se « *fracasse contre le FN* ». Justifiée, cette dramatisation n'est pas exempte de calculs politiques.

C'est au cours d'une réunion à Matignon rassemblant, autour du Premier ministre et du ministre de l'Intérieur, le premier secrétaire du PS, Jean-Christophe Cambadélis, les présidents de groupe au Sénat

et à l'Assemblée, Didier Guillaume et Bruno Le Roux, ainsi que le patron des Radicaux de gauche, Jean-Michel Baylet, que ce thème de campagne s'est affirmé comme la seule planche de salut. « *Sur l'économie, on n'a pas de succès véritables, aurait déclaré Manuel Valls à ses hôtes. Ce n'est donc pas là-dessus que l'on fera se déplacer les électeurs. Alors que sur la République et la laïcité, on peut les mobiliser.* »

La ficelle n'est pas nouvelle. « *Moins la gauche au pouvoir met en pratique son ambition sociale et plus elle se raccroche au fanion de l'antifascisme* », résume crûment le journaliste Éric Dupin (Slate.fr), qui observe que « *l'insupportable chantage au FN* » a aussi cours à l'UMP.

La question n'est pas tant d'interroger les arrière-pensées de cette stratégie – la recherche d'un face-à-face avec Marine Le Pen en 2017

assurant à François Hollande sa réélection et une recomposition politique au centre – que d'apprécier ses chances de réussite les 22 et 29 mars. De la même manière que Manuel Valls accuse « *les intel-*

lectuels » et « *les grandes consciences* » de ne pas monter au créneau contre le danger FN, comme il l'a fait le 5 mars en Haute-Vienne (1), il constate l'indifférence des électeurs. Face au « *danger* » de l'extrême droite, « *il y a comme une étrange*

accoutumance, presque une forme d'endormissement généralisé ».

Mais à qui la faute ? **Cette indifférence**, Jean-Luc Mélenchon l'avait pointée fin août comme le fait politique le plus marquant des élections européennes. Le 25 mai, le FN venait de s'emparer de onze villes aux municipales, une batterie de sondages annonçait que les listes soutenues par Marine Le Pen arriveraient en tête du

30 %

des suffrages,
c'est le score
dont les sondages
créditent le FN aux
départementales.

scrutin, les ténors socialistes avaient multiplié les appels au « vote utile »... Avertis du « danger », et malgré l'existence d'autres listes très critiques sur les orientations européennes, les électeurs ont choisi de boudier les urnes. Singulièrement les électeurs de gauche. Certes, comme l'a montré le politologue Joël Gombin (2), la « mobilisation différencielle » – le fait que les électeurs de Marine Le Pen en 2012 se soient plus mobilisés que ceux de François Hollande ou de Jean-Luc Mélenchon – n'explique pas à elle seule la dynamique du vote FN, car il a bénéficié à ce scrutin du renfort d'électeurs aisés de Nicolas Sarkozy, mais elle y contribue fortement. Le résultat, on le connaît : l'extrême droite en tête dans un scrutin marqué par une abstention record (57,6 %).

Marion
Maréchal-
Le Pen a été
élue députée
du Vaucluse
en 2012, en
même temps
que Jacques
Bompard.

PAULETTO/
CITIZENSIDE/AFP



Vaucluse : le PS en difficulté face au FN

L'extrême droite a depuis longtemps vampirisé l'UMP dans cette région gérée depuis 2001 par une majorité socialiste. **Reportage**

À moins de deux semaines du premier tour des élections départementales, le phénomène semble en passe de se répéter. Les électeurs sondés ne se montrent pas plus disposés qu'au printemps dernier à voler au secours de la majorité présidentielle. Mais ils n'apparaissent pas plus enclins à se mobiliser pour les binômes Front de gauche ou EELV. Les dernières enquêtes d'opinion n'enregistrent aussi aucun regain d'intérêt pour les élections départementales : l'abstention est estimée entre 56 % et 58 %. Ce qui constituerait un nouveau record après les 55,7 % des cantonales de 2011.

Comme si les leçons de morale – « il y a des pays où l'on se bat pour avoir le droit de vote », « s'abstenir quand on est de gauche, c'est favoriser le FN »... – et les appels au « vote utile » n'avaient plus vraiment d'impact sur des électeurs. Ceux-ci répondent par l'indifférence à ce qu'ils perçoivent comme une indifférenciation des politiques conduites. « En 1998 et en 2002, après les premières victoires municipales du FN en 1995, on a déjà demandé aux gens de se mobiliser, de voter contre leur idéologie sur un programme de front républicain, rappelle l'universitaire Maryse Souchart. Ils n'ont jamais été entendus, ni pris en compte. » Pire, « les élus des vieux partis ont donné raison à l'extrême droite en enfourchant ses thèmes de prédilection chaque fois qu'ils étaient à court d'idées », poursuit-elle. Et cette lassitude n'est toujours pas compensée par une alternative suffisamment forte et novatrice pour emporter l'adhésion.

► Michel Soudais

Le contraste est saisissant. À Orange, à quelques centaines de mètres d'une résidence de standing hautement sécurisée, des barres d'immeubles du quartier de l'Ayguës attendent depuis trente ans leur destruction. La plupart des fenêtres ont été murées, parfois des volets se décrochent avec le mistral. Pourtant, au milieu de ce chaos, des dizaines de familles précaires vivent encore ici.

En ce dimanche, sans même un banc pour s'asseoir, une poignée de jeunes tente ainsi de passer le temps, fumant au soleil. Aucun n'ira voter : « Ça ne change rien ! », tranche Younes, 32 ans.

Et de rappeler la responsabilité du département socialiste et du bailleur social Mistral Habitat dans l'abandon du quartier : « Il y a dix ans, nous avons bloqué la nationale pour dénoncer cette situation. Cela n'a eu aucun effet »

L'abstention est forte dans le Vaucluse (54 % lors des élections

européennes). L'arrivée du FN dans certaines municipalités dès 1995, bien que marquée par les affaires, le grotesque et les conflits d'intérêts, n'a pas remobilisé l'électorat. Au contraire, elle a entretenu une apathie politique. Premier département frontiste à la présidentielle de 2012 (27 %), le Vaucluse a élu deux députés d'extrême droite, Marion Maréchal-Le Pen (FN) et le maire d'Orange, Jacques Bompard (Ligue du Sud). Ici, le FN s'est enraciné dans un terreau sociétal très favorable : un territoire de villégiature et de petites villes, une population vieillissante, une vie associative marginale, une forte présence de rapatriés d'Algérie...

« Chaque jour, j'ai le sentiment d'être en résistance », témoigne Dominique Jules, enseignant et initiateur des cafés littéraires d'Orange. D'autant que de nouveau, dans cette campagne, l'UMP et le FN incriminent « ceux qui profitent des aides sociales ». Dans le département, l'adhésion de la droite

populaire à une stratégie du bouc émissaire a été précoce : le vote UMP s'y est ensuite écroulé, particulièrement après le départ d'une génération incarnée par Thierry Mariani. Après avoir ouvert les vannes aux thèses FN, Mariani a déserté le département pour une circonscription des Français établis à l'étranger.

À première vue, pour les départementales, l'affaire est donc pliée. Si l'on se fonde sur les européennes (36,4 % des voix pour le FN), l'extrême droite remporterait 9 des 17 cantons du Vaucluse, bénéficiant d'une majorité au conseil général. Il s'agit cependant d'élections locales avec un scrutin à deux tours. « Je ne crois pas à une victoire du FN », rétorque ainsi Alexandre Houpert, élu d'opposition à Orange et coordinateur de la campagne socialiste du Vaucluse. Depuis 2001, aux départementales, le PS limite la casse en faisant alliance avec Europe Écologie-Les Verts et, selon les secteurs, avec le Front de gauche.

Si le nord du département est présenté comme « perdu d'avance »,

◀ (2) Joël Gombin : « Vote FN aux européennes : une nouvelle assise électorale ? », note de la Fondation Jean-Jaurès.

l'élection se jouera à Carpentras, à Valréas ou encore dans le canton d'Avignon-3, où la gauche fait face au frontiste Philippe Lottiaux, parachuté aux municipales (30 % des voix au premier tour). Pour conserver une majorité au conseil général, « nous faisons une campagne de terrain, dans les quartiers, en rappelant tout ce que nous avons fait via le département », témoigne Darida Belaïdi, candidate dynamique d'Avignon-1. Cependant, avec plusieurs candidats déjà maires, comme Francis Adolphe à Carpentras, le PS rompt difficilement avec l'image tenace de « parti d'apparatchiks ».

Dans ce contexte, les socialistes pourraient toutefois profiter des luttes intestines de l'extrême droite vauclusienne. Très puissante dans le nord du département, la Ligue du Sud, fondée par l'ancien frontiste Jacques Bompard en 2010, rivalise avec le FN dans cinq cantons. Aux sénatoriales de 2014, la rivalité entre les deux formations a coûté à l'extrême droite le siège de sénateur auquel elle pouvait prétendre. « Jacques Bompard est un félon, un traître », s'insurge France Barthélémy, candidate FN dans le canton de Valréas. Et qu'importe si, entre la Ligue du Sud et la ligne libérale-conservatrice de Marion Maréchal-Le Pen, il y a peu de différences sur le fond.

Comme chez les Le Pen, pour Jacques Bompard, personnage autoritaire et provocateur, la politique est affaire de famille : à Bollène, son épouse Marie-Claude est la candidate sortante ; dans le canton d'Orange, il a placé son fils, Yann. Dans les rues d'Orange, ce dernier fait campagne sans tracts. Inutile car, après vingt ans à la mairie d'Orange, « Bompard est désormais une marque ». Pour contrer le FN, les rumeurs évoquent aussi une alliance entre la Ligue du Sud et l'UMP.

« De manière habile, Jacques Bompard a détruit la politique et vampirisé la droite locale », analyse Anne-Marie Hautant, élue de l'opposition à Orange et vice-présidente de la région Paca. Le flottement entre l'UMP et l'extrême droite est tel que plus rien ne provoque d'indignation. Dernière connivence en date, l'élection du président (UMP) de l'agglomération d'Avignon avec les voix du FN. Désormais, le Vaucluse est un laboratoire, l'aboutissement d'une contre-révolution conservatrice.

► Jean Sébastien Mora

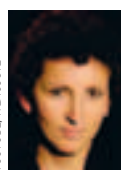
■ **SOCIÉTÉ** La sociologue **Nacira Guénif-Souilamas** réagit ici à la proposition reprise récemment par la secrétaire d'État aux Droits des femmes. Elle analyse le sens

« La laïcité est devenue une



Des membres de l'Association des étudiants musulmans de France, lors d'un meeting au Bourget en 2014.

DEMARTHON/AFP



Nacira Guénif-Souilamas
Sociologue, anthropologue, professeure à Paris-VIII.

Reprenant à son compte une proposition du très droitier député UMP Éric Ciotti, la secrétaire d'État aux Droits des femmes, Pascale Boistard, a souhaité, le 2 mars, l'interdiction du port du voile à l'université. La sociologue Nacira Guénif-Souilamas rappelle ici que l'université n'est pas l'école et qu'elle ne peut être sanctuarisée.

Que vous inspire ce retour de la question du voile qu'une ministre veut faire interdire à l'université ?

Nacira Guénif-Souilamas > Il fallait s'y attendre. Dès 2004, on savait que la loi produirait des dommages collatéraux. Mais l'université, c'est tout le contraire de l'école, dont on ne cesse de nous dire qu'elle doit être sanctuarisée. À l'université, tout doit pouvoir être mis en débat. Je ne cherche pas à savoir ce que dit le couvre-chef de mes étudiantes dans les salles de cours. Ce n'est pas

à leur couvre-chef que je m'adresse, c'est à elles.

Ce retour comporte une dimension obsessionnelle. Certains acteurs publics ne supportent pas de devoir gérer seuls leurs états d'âme, leur panique morale et leur inconfort visuel. On note aussi une incapacité à proposer un projet politique suffisamment inclusif pour permettre à des femmes voilées de le rester sans être constamment renvoyées au fait qu'elles le sont. C'est enfin un aveu d'impuissance par rapport à une réalité qui, de toute façon, n'a pas vocation à disparaître. Des femmes voilées de tous âges, il y en aura désormais dans les sociétés européennes. Toute entreprise d'éradication est vouée à l'échec.

Par ailleurs, on note que cette proposition d'interdire le voile à l'université est reprise par un membre du gouvernement qui joue les suppléants de la droite dure. Lorsque

■ **ENTRETIEN** ■ la secrétaire d'État aux Droits des

femmes se met au service du projet politique nauséabond d'un politique de droite, on touche le fond. **N'y a-t-il pas toujours un refus de concevoir la complexité du port du voile ?**

Le monde politique, mais pas seulement lui, refuse en effet la complexité du port du voile. Il refuse aussi sa contingence. Dans ce refus, il faut souligner le rôle d'un féminisme prohibitionniste. La prohibition participe de l'interdit et du tabou. Les jeunes qui se voilent seraient dans la transgression des valeurs de la République. Au contraire, dans une logique abolitionniste, elles seraient en capacité de dire ce qui est bon ou mauvais pour elles. D'où cette tendance, parmi les féministes minoritaires, à dire : « Ne nous libérez pas, nous nous en chargeons. » C'est le refus d'une logique de la condescendance

d'interdiction du port du foulard à l'université,
de la question du voile dans le débat public.

arme de guerre »

et de la tolérance. Aujourd'hui, soit il faut tolérer les femmes voilées, soit il faut les prohiber. Dans tous les cas, on leur refuse le droit d'être sujets.

Comment regardez-vous la laïcité, dans son principe et dans l'usage qui en est fait aujourd'hui dans le débat public ?

La laïcité n'est pas en soi un principe répressif. Les débats qui ont précédé la loi de 1905 ont conduit à ce que cette loi soit d'inspiration politiquement libérale. Mais c'est devenu aujourd'hui inaudible. Tout ce qu'on en dit, c'est que c'est un principe de séparation, avec une

arrière-pensée chirurgicale de mise à l'écart. Ce dévoiement de la laïcité en a fait une arme de guerre. Il faut aussi parler des soubresauts du débat. Il y a l'affaire de la crèche Baby-Loup, c'est-à-dire la tentative d'extension de l'interdit hors de la fonction publique à des secteurs délégués. C'est en quelque sorte « l'extension du domaine de la lutte ». La laïcité est un point d'appui et un bien commun. Elle n'a pas à être propulsée sur des firmaments. Elle est un instrument de gouvernement de la cité pour ménager un espace commun. Mais elle ne peut remplir ce rôle que si elle n'est pas en permanence requise à des fins belliqueuses et nihilistes, au sens où elle annihilerait des personnes et des collectifs, et le droit au débat. L'avenir politique de notre société, c'est d'admettre que les minorités doivent être entendues. Elles ne peuvent plus être mises sous le boisseau. Et être considérées comme négligeables.

On a déjà fait jouer à la laïcité un rôle négatif dans l'empire colonial.

N'assiste-t-on pas à une sorte de retour de la problématique coloniale ?

Même si beaucoup de gens ignorent cette histoire, il est vrai que les débats actuels se jouent sur une toile de fond d'un passé colonial qui est loin d'être soldé. Dans l'empire, la laïcité était appliquée

aux citoyens, pas aux indigènes. Ceux qui réactivent aujourd'hui ce passif colonial font de la laïcité un principe qui n'est pas bienveillant à l'égard d'une partie de la population.

Ne pensez-vous pas que ceux qui luttent contre l'islamophobie risquent de tomber dans le piège d'une concurrence d'antiracismes communautaires ?

D'abord, je crois qu'il faut refuser à présent ce questionnement sur le communautarisme. À ceux qui y font référence, il est temps de

répondre : « C'est votre problème, ce n'est pas le nôtre. »

C'est une question de dominants. Ce qu'ils expriment

au travers de cette référence au communautarisme, c'est leur perte d'hégémonie et leur volonté de rester entre eux. C'est leur communautarisme qu'ils projettent sur les autres. Et je ne vois pas pourquoi il n'y aurait qu'un groupe qui n'aurait pas le droit de se retrouver entre soi.

Par ailleurs, l'islamophobie n'est pas un racisme comme les autres. C'est la matière composite constituée de racismes anti-arabe, anti-immigré, de la nostalgie coloniale et de l'orientalisme. C'est une matière extrêmement labile. Si on fait entrer l'islamophobie dans le giron du racisme ordinaire, on fait ressortir le seul racisme que tout le monde juge inacceptable : l'antisémitisme. C'est une manière de minorer l'islamophobie.

L'antisémitisme et l'islamophobie sont certes les deux faces d'une même médaille, mais l'islamophobie est ce que j'appelle « un racisme vertueux ». Évidemment, il n'est pas question de dire qu'il n'y a pas d'antisémitisme parmi les Arabes et les musulmans. Il faut faire comprendre à ceux qui y cèdent le caractère consubstantiel de l'antisémitisme et de l'islamophobie.

» **Propos recueillis par Denis Sieffert**

Le geste utile

Donner ses organes post-mortem

Par Pauline Graulle

Que faire ? En parler ! D'accord, la discussion sur le don d'organes n'est pas forcément la chose la plus facile à aborder entre le fromage et le dessert pendant les repas de famille... Mais, s'il vous arrive malheur, les médecins se tourneront d'abord vers vos proches pour savoir si vous n'étiez pas opposé à faire don de vos organes de votre vivant. Et ce, même si vous possédez une carte de donneur – elle n'a pas de valeur légale et, bien souvent, n'est pas retrouvée à temps, sachant qu'un cœur, par exemple, se « périmé » au bout de quatre heures maximum...

Si vous ne leur avez pas fait part de votre choix, ce sont vos proches qui décideront à votre place et qui auront le dernier mot. Or, souvent, parce qu'ils ignorent ce que le défunt aurait souhaité, ils préfèrent, par précaution, refuser le prélèvement d'organes. Si vous êtes radicalement opposé à ce qu'on touche à votre corps après votre mort,

5 000

greffes ont lieu chaque année.
Pour 19 000 personnes
qui en auraient besoin.

il faut, là encore, en avertir vos proches. La loi française pose en effet le principe que chacun est donneur. Mais vous pouvez aussi demander votre inscription au registre national des refus de dons d'organes : il faut télécharger un formulaire et le renvoyer par courrier à l'Agence de la biomédecine, qui coordonne les prélèvements et répartit l'attribution des greffons 24 heures sur 24. Si vous changez d'avis, il suffit d'en informer l'Agence.

Pourquoi ? Faire de son malheur le bonheur des autres : c'est une bonne raison de donner ses organes, non ? En France, un peu plus de 5 000 greffes ont lieu chaque année, pour 19 000 personnes qui en auraient besoin (et ce chiffre augmente chaque année). Si un donneur, prélevé plusieurs fois, peut sauver la vie de quatre personnes, on manque néanmoins cruellement de donneurs ! Or, aujourd'hui, on peut donner même sans mourir dans la fleur de l'âge : jusqu'à 60-70 ans (sauf pour le cœur, rarement prélevé après 60 ans). Et on peut être donneur même si l'on est malade : les médecins jugeront, au cas par cas, de la possibilité

En l'absence de choix explicite, ce sont les proches qui décident.

du prélèvement. Cependant, celui-ci n'est possible que dans certains cas de décès, le

plus souvent consécutifs à un arrêt cardiaque, à un trauma crânien ou à un AVC, qui ne représentent que 1 % des décès à l'hôpital. Ce qui fait du don d'organes un geste rare et particulièrement précieux. Les organes les plus transplantés sont le rein (3 069 greffes en 2013), le foie (1 239), le cœur (410), les poumons (298) et le pancréas (85). Mais on peut aussi greffer os, cornée, peau ou intestin... Attention, le don d'organes n'a rien à voir avec le fait de léguer son corps à la science, qui est payant pour le donateur (il doit payer les frais de transport et de conservation du corps).

Comment ?

- Pour toute question : www.dondorganes.fr.
- Pour demander sa carte de donneur, rendez-vous sur le site de la Fédération pour le don d'organes et de tissus humains : www.france-adot.org

◀ Lire la lettre ouverte de la communauté universitaire à Pascale Boistard, sur le site Change.org

ÉNERGIE Le sinistre économique d'Areva, géant français de l'atome, est révélateur des importantes difficultés qu'affronte une filière en déclin mondial.

Le nucléaire en panne d'avenir



La catastrophe industrielle était annoncée, mais « *c'est plus dramatique encore que ce que nous pouvions imaginer* », s'étonne le député EELV Denis Baupin, rapporteur en mai dernier d'une commission d'enquête sur le coût de la filière nucléaire. Mercredi 4 mars, Areva a confirmé une perte colossale de 4,8 milliards d'euros en 2014.

Le géant français de l'atome – 40 000 salariés dans une trentaine de pays – paye les erreurs d'une stratégie d'expansion. Le groupe numéro un mondial dans certains secteurs (de l'extraction du minerai à la construction de réacteurs, de la maintenance des installations au retraitement du combustible irradié) a acquis en 2007, pour 1,8 milliard d'euros, la société minière canadienne Uramin, laquelle s'est révélée quasiment dépourvue d'actifs.

Les déboires de l'EPR sont une autre source de pertes abyssales pour Areva. À Olkiluoto (Finlande),

premier chantier pour ce réacteur « nouvelle génération », la date de mise en service a glissé de 2009 à 2016, et le budget a bondi de 3 à 8,5 milliards d'euros. Idem pour l'EPR de Flamanville (Manche), qui ne sera pas raccordé avant 2017, soit cinq ans de retard. Modèle trop gros (1), trop complexe, trop cher. Quatre EPR seulement sont en construction dans le monde. Fin 2009, c'est l'échec du « contrat du siècle ». Un consortium français voit s'échapper un contrat de 20,4 milliards de dollars à Abu Dhabi.

Pire encore, la quasi-faillite d'Areva découle de l'incertitude générale qui pèse sur le nucléaire mondial, et qui ressemble, par bien des signes, à une crise d'obsolescence.

La catastrophe de Fukushima a contribué au coup d'arrêt des commandes de réacteurs. Fin 2014, on comptait 65 chantiers en cours, une stagnation depuis 2011, et un marché confiné pour les deux tiers à la Chine, à l'Inde et à la Russie.

La construction de l'EPR de Flamanville a pris cinq ans de retard.

TRIBALLEAU/AFP

(1) 1 650 mégawatts, le plus puissant au monde.
(2) Il en faudrait huit de plus pour qu'Areva atteigne, avant 2016, son objectif d'exportation réaffirmé en 2012.

Avec la fermeture *sine die* de tous les réacteurs japonais, la part du nucléaire dans la production mondiale d'électricité est tombée au-dessous de 11 %.

Cependant, le recul s'était dessiné bien avant l'accident japonais du 11 mars 2011. Le nombre des mises en construction annuelles a culminé en 1979, avec 186 réacteurs engagés. Depuis 2002, le parc mondial s'est stabilisé autour de 400 unités, et la contribution du nucléaire s'affaïssait régulièrement depuis 1996, année de son apogée, avec 17,6 % de la production d'électricité mondiale.

L'industrie nucléaire a semblé chaque fois se relever des trois catastrophes majeures qu'elle a traversées – Three Mile Island (États-Unis, 1979), Tchernobyl (URSS, 1986) et Fukushima (Japon, 2011). Cependant, elles l'ont durablement affectée en alourdissant ses coûts. En raison d'exigences de sûreté accrues et de commandes limitées à de petites

séries, chaque nouvelle génération de réacteur s'est avérée plus onéreuse, une singularité dans le monde des technologies.

L'EPR n'a pas dérogé à cette règle empirique. À Hinkley Point, où le Royaume-Uni a signé mi-2014 pour la construction de deux EPR (2), le montant des investissements a conduit l'État à garantir un tarif d'achat de l'électricité de 120 euros le mégawattheure, deux fois plus que la moyenne actuelle du parc français, et largement concurrencé par l'éolien terrestre, bientôt par le solaire. Un soutien déguisé au nucléaire, dénoncent des associations, qui ont décidé d'attaquer le contrat auprès de la Commission européenne.

Les coûts de maintenance des centrales grimpent aussi en flèche, conséquence de Fukushima et de leur vieillissement. En Allemagne, aux États-Unis ou en Suède, des exploitants ferment des réacteurs, devenus non rentables.

En France, où le parc est âgé en moyenne de 25 ans, l'opération « Grand Carénage » dont rêve EDF (une remise en forme pour prolonger la vie des réacteurs d'une à trois décennies) coûterait 110 milliards d'euros, selon la Cour des comptes, deux fois plus que le montant calculé par l'électricien. Et sans compter les milliards d'euros d'aléas difficilement chiffrables : quelle facture pour le démantèlement futur des installations, le traitement ultime des déchets radioactifs, voire des défaillances telles que la fissuration des cuves en inox des réacteurs, composant impossible à remplacer ? En Belgique, où deux réacteurs sont arrêtés pour cette raison, l'Autorité de sûreté nucléaire estime que cette fragilisation de l'acier pourrait être due à l'irradiation intense qu'il subit. Auquel cas, les quelque 400 réacteurs en service dans le monde seraient potentiellement concernés.

» Patrick Piro



■ **SIVENS** L'option d'un barrage plus petit et l'évacuation de la ZAD ne mettent pas fin au conflit.

Une nouvelle bataille commence

Une retenue deux fois moins volumineuse, mais un barrage quand même : le 6 mars, le conseil général du Tarn a fait son choix, à la suite de la très forte opposition suscitée par le projet initial et de la mort du jeune militant Rémi Fraisse, le 26 octobre dernier, tué par la grenade offensive lancée par un gendarme.

Un rapport rendu mi-janvier à la ministre de l'Écologie avait corroboré les chiffres des opposants : le barrage était largement surdimensionné. EELV se félicite donc de son abandon, mais souligne que ce choix « ne règle rien sur le fond », car « rien ne dit que les doutes juridiques sur le respect de l'environnement seront levés ».

Et quelle nécessité de prendre une décision avant les élections départementales ? Le Parti de gauche du Tarn fustige « une décision qui prive la prochaine assemblée de sa souveraineté » et qui ne procède d'aucun débat clair sur les différentes options mises sur la table. *A fortiori* sur celles que proposait le Collectif pour la sauvegarde

de la zone humide du Testet, qui rejette le nouveau barrage et l'autre solution proposée par le ministère – trois petites retenues collinaires, projet plus onéreux et plus long à réaliser. Pour le Collectif, il aurait été plus pertinent de tirer parti des dizaines de petites retenues privées existantes mais sous-utilisées.

La FNSEA, qui a tenté de calmer la fraction d'agriculteurs venus s'opposer aux derniers zadistes (évacués), se satisfait de la décision du conseil général et appelle « au début des travaux sans délai ». Illusoire : il faudra reprendre à zéro toute la procédure de décision, dont les opposants ont démontré combien elle avait été viciée par les élus locaux et les conflits d'intérêts.

Pas de coup de pioche avant deux ans, donc, et une nouvelle bataille prévisible de la part des opposants, floués par cette fausse conclusion en queue de poisson et par l'absence de cette « démocratie participative » promise par le Président pour que le drame de Sivens ne se reproduise pas.

► P. P.

Un graffiti sur une ferme abandonnée à Lisle-sur-Tarn.

PAVANI/AFP

Chronique L'ÉCONOMIE À CONTRE-COURANT

DOMINIQUE PLIHON

Membre du conseil scientifique d'Attac.

La prochaine crise globale n'est pas loin

Sept ans après le déclenchement de la crise financière, en 2007, la dette globale (publique et privée) n'a cessé de s'accroître dans le monde. Selon une étude récente (1), elle a augmenté de 57 000 milliards de dollars de 2007 à 2014, pour atteindre un niveau trois fois supérieur au PIB mondial. Cette

crise financière internationale débutait cette fois-ci en Chine ? L'histoire est jonchée d'épisodes marqués par une explosion des dettes, le plus souvent liée à des guerres (2). Le dernier en date est celui de la Seconde Guerre mondiale, qui a conduit à une accumulation record de dettes parmi

les belligérants européens. Celles de la France et du Royaume-Uni représentaient près de 250 % du PIB en 1944. Mais elles ont été rapidement résorbées grâce à l'inflation et à la

C'est peut-être en Chine que la situation est la plus explosive.

explosion de la dette est générale : elle concerne à la fois la dette publique (pour près de 40 %) et la dette privée des ménages et des entreprises. Elle touche tous les groupes de pays : les nations en développement (dont les pays dits « émergents ») ont contribué à près de 50 % de l'augmentation de la dette globale, même si le niveau moyen de leur endettement total reste plus bas que celui des pays dits « avancés » (121 % du PIB contre 280 %).

Deux régions du monde présentent aujourd'hui les symptômes les plus inquiétants de cette maladie de la dette. D'abord la zone euro, où les politiques d'austérité ont conduit à un ralentissement durable de l'activité qui aggrave le poids de l'endettement, ce qui rend problématique la sortie de crise. Mais c'est peut-être en Chine que la situation est la plus explosive. Depuis 2007, la dette totale (incluant celle des institutions financières) a quadruplé pour atteindre 282 % du PIB. Le plus préoccupant est que cette explosion de la dette a alimenté une gigantesque bulle immobilière, selon un processus comparable à celui qui a conduit à la crise des subprimes aux États-Unis. Et si la prochaine

reprise de l'activité économique. Un tel scénario de sortie de crise est impossible en 2015, puisque l'Europe s'est enfermée dans le piège de la récession et de la déflation.

Des politiques alternatives sont aujourd'hui nécessaires pour desserrer ce carcan. Dans le contexte actuel, les leviers fiscal et monétaire doivent être mobilisés en priorité. Une taxe globale sur le capital détenu par tous les rentiers pourrait être levée avec l'objectif de financer le remboursement d'une grande partie des dettes. Une telle mesure a été proposée par le très orthodoxe FMI ! Une deuxième mesure serait le rachat par les banques centrales des dettes publiques jugées non soutenables à la suite d'audits publics, une opération qui serait ainsi financée par de la création monétaire. Une fois détenues par les banques centrales, ces dettes pourraient être transformées en dettes perpétuelles (non remboursables), et les intérêts perçus par les banques centrales reversés aux Trésors publics nationaux. Ainsi pourrait être annulée, au moins partiellement, les dettes publiques dont la progression récente a été causée pour l'essentiel par les dérives de la finance. <

Sivens dans le texte

Deux ouvrages d'une grande pertinence viennent de sortir sur cette affaire exemplaire. Avec *Sivens, un barrage contre la démocratie* (Les Petits matins, 9 euros), c'est l'exposé détaillé, factuel et analytique de deux ans de contestation pacifique, rédigé par Ben Lefetey, porte-parole du collectif associatif d'opposants. Quant au journaliste Grégoire Souchay, il témoigne de près de deux ans de couverture de l'affaire pour Reporterre.net, partenaire du Seuil pour l'édition de *Sivens, le barrage de trop* (10 euros) écrit avec Marc Laimé, grand spécialiste de la politique de l'eau en France.

(1) « Debt and (not much) deleveraging », McKinsey Global Institute, février 2015.
(2) *Dette : 5 000 ans d'histoire*, David Graeber, Les Liens qui libèrent, 2013.



MINEURS ÉTRANGERS

Une vie de galère

► **Enfant en danger ? Prouve-le !**
p. 19

► **« L'accueil des jeunes étrangers est le royaume de l'arbitraire », entretien avec Brigitte Wieser, de RESF** p. 20

► **Des tests douteux** p. 21

En danger et étrangers. Cette double qualité place les mineurs isolés étrangers (MIE) dans une situation complexe. Jeunes Roms dans les années 1980, Algériens dans les années 1990, puis Afghans, Syriens, Tunisiens, Maliens... Les mesures se succèdent pour ces enfants qui arrivent en France sans famille, sans ressources et souvent sans papiers. Mais on les voit de plus en plus comme des migrants avant de les considérer comme des enfants en danger. Au point de les soupçonner de fraude. D'où la généralisation des tests osseux visant à « évaluer » leur minorité. La présomption de majorité est devenue la règle, facilitant un tri entre les jeunes, dont la moitié sont exclus de l'Aide sociale à l'enfance et se retrouvent à la rue. La France a déjà été épinglée par le Conseil de l'Europe et le Défenseur des droits dans ce dossier. Mobilisés depuis plusieurs mois

pour dénoncer cette situation, des MIE et les associations qui les soutiennent manifestaient encore le 7 mars à Paris. Le dispositif Versini, visant en 2003 à repérer ces mineurs pour les mettre à l'abri, a quasiment disparu depuis 2012. Et la disparité des prises en charge est telle qu'un jeune peut être « majeur » dans un département et « mineur » dans un autre... Une pétition circule pour faire interdire ces tests, outil détourné de son objectif médical pour servir une politique d'exclusion, tandis qu'une réelle prise en charge médicale relève aujourd'hui de l'engagement militant. Quel accueil réserve-t-on à ces jeunes isolés, passés par des chemins terribles pour arriver en France ? Comme en témoignent ceux que *Politis* a rencontrés à Valence, les galères ne s'arrêtent pas aux frontières. Et quelles solutions pour les majeurs ? Car la rue, ça n'est pas beaucoup mieux à 18 ans qu'à 17.

» Ingrid Merckx

« On pense que c'est le paradis... »

À Valence, dans la Drôme, huit jeunes de 16 à 17 ans sont accompagnés par des associations de soutien aux migrants qui découvrent la problématique des mineurs isolés étrangers. La moitié a subi des tests osseux.

Il montre son poignet, puis ses dents. Grand, carré, les traits juvéniles, on lui donnerait 15 ans. C'était à sa descente de l'avion : dans un français baroque et précipité, Navjot tente d'expliquer comment ses examens médicaux se sont déroulés. « *Minor ! France is good !* », sourit-il en levant le pouce. Les tests osseux, c'est comme un sésame pour ces jeunes étrangers qui viennent seuls en France, sans famille, sans ressources et parfois sans papiers. « Évalués » mineurs, ils sont pris en charge par l'Aide sociale à l'enfance (ASE), censée leur assurer un toit, des repas et un accompagnement socio-éducatif. Majeurs, ils en sont exclus et sont traités comme des étrangers lambda, de nouveau en galère après des semaines, voire des mois, de voyage souvent périlleux et traumatisant.

Sur les huit jeunes présents cet après-midi de février à l'Association de solidarité avec tous les immigrés (Asti) de Valence (Drôme), la moitié lève la main quand on évoque les tests osseux. Adidas ou Nike aux pieds, jean ou survêt, bonnets ou gel, ils ont l'air d'une équipe de foot, d'adolescents comme les autres. À cette différence que certains n'ont pas de papiers d'identité et ne parlent pas français : deux Albanais, un Indien, un Sénégalais, quatre Maliens.

« *Les mineurs isolés, c'est nouveau pour nous* », confie Martine, de l'Asti, association créée en 1973 et qui propose accueil, accompagnement juridique, cours de français et ateliers de théâtre. Presque tous ses bénévoles sont venus assister à cette réunion. C'est José, un jeune de la Manu, foyer de jeunes travailleurs, qui a repéré les adolescents lors d'un repas au restaurant social. À table, il a compris que certains dormaient « *dans des bureaux* ». Il est venu trouver la Ligue des droits de l'homme (LDH).

« *Le conseil général paie l'hôtel et la restauration, sauf le week-end, où les jeunes ont chacun 30 euros pour se nourrir*, explique Françoise, de la LDH. *Pour le reste, ils sont livrés à eux-mêmes.*

Aucun suivi administratif ni socio-éducatif (1). » Les membres de la LDH de Valence connaissaient des mineurs isolés via des permanences dans des foyers de migrants. « *Mais ils n'étaient pas laissés dans la nature ! Avec l'Asti, on a mis en place un accompagnement, avec suivi des dossiers, cours de français et présentation aux tests du CIO [centre d'information et d'orientation, NDLR], qui doivent leur permettre d'envisager une scolarisation ou une formation.* »

Installés autour d'une grande table ronde où tourne un gâteau au chocolat, les militants

associatifs s'adressent aux jeunes comme à des copains de leurs enfants ou petits-enfants. Ils ont 16 ou 17 ans et sont arrivés depuis moins de quatre mois. D'abord par Paris ou Lyon, « *by plane* », comme les deux Albanais, ou Saint-Étienne, comme Momar, le Sénégalais, après avoir transité par Casablanca, Barcelone et Turin. Ou directement à Valence, conseillés par un réseau, un passeur ou un ressortissant de leur pays d'origine croisé sur le trajet de leur interminable parcours.

« *Vous formez un groupe, c'est une force !*, lance Françoise. *Restez ensemble, ça vous protégera des "bad guys" dehors. Si quelqu'un vous fait une proposition douteuse, parlez-en entre vous ou venez nous trouver !* »

« *Sinon à la police !* », lance quelqu'un.

Interrogations. De quoi peuvent-ils parler ? À qui ? Comment ? Quelles informations taire pour le bien de leur dossier ? C'est le principal sujet de conversation cet après-midi-là. Par exemple, certains ont quitté des familles très pauvres, des pères maltraitants, des mères seules et handicapées... Si les autorités apprennent, dans leurs « récits de vie », qu'ils ont une famille, vont-elles les renvoyer ? L'ASE, est-ce comme la préfecture ? Et entre eux, parlent-ils de ce qu'ils ont traversé ? Ali secoue la tête. Contrairement à Travis, »

De quoi parler ? À qui ? Quelles informations taire ? C'est le principal sujet.

Combien de mineurs à la rue ?

Les mineurs isolés étrangers (MIE) deviennent visibles au début des années 1980 avec l'arrivée de jeunes Tziganes et Roms de Yougoslavie, mais surtout en 1990 avec celle des Algériens fuyant la guerre et se réfugiant à Marseille, selon Jean-François Martini, du Groupe d'information et de soutien des immigrés (Gisti).

- Les MIE représentent 2 % à 6 % des enfants bénéficiant des mesures de protection au titre de l'enfance en danger.
- Plus de 80 dispositifs existent dans 48 départements, d'après la plateforme InfoMIE.
- 250 euros par jeune : c'est le montant de l'évaluation de minorité, réalisée en cinq jours, financée par l'État.
- En 2012, à Paris, 50 % des jeunes se déclarant mineurs ont été exclus par France Terre d'asile

de l'Aide sociale à l'enfance du fait d'une évaluation de majorité ou de « non-isolement ».

- 21 jeunes étrangers dormaient dans la rue chaque nuit à Paris en janvier 2012.
- 4 000 MIE ont été pris en charge par les départements en 2013 au lieu des 1 500 prévus, pour un coût représentant 10 % du budget de l'ASE mais moins de 1 % des budgets des départements.
- Le 7 juin 2013, lors de la visite du Défenseur des droits à la Permanence d'accueil et d'orientation des MIE (Paomie), à Paris, 75 jeunes étaient accueillis la journée et 49 la nuit avec un encadrement de 4 éducateurs seulement.
- 8 000 évaluations ont été réalisées sur des MIE entre juin 2013 et mai 2014, selon la *Gazette des communes*. La moitié d'entre eux auraient été reconnus mineurs. 87 % sont de sexe masculin.



Autoportrait de Pamela avec ses dreadlocks, 20 ans, d'origine rwandaise.



» l'un des deux Albanais, suffisamment à l'aise pour s'exprimer, dans un anglais assez fluide et volubile, devant la trentaine de personnes réunies, Ali préfère confier son histoire dans un bureau à part.

Le jeune homme a quitté le Mali, « la guerre », un père décédé, une mère sans ressources et quasi aveugle pour la Mauritanie. Puis le Maroc. À Tanger, il a pris une pirogue pour rejoindre la côte espagnole. Dix-huit personnes sont mortes pendant la traversée. Lui non plus ne savait pas nager. Sa voix se brise. « *Quand je raconte ça, les larmes me montent aux yeux* », s'excuse-t-il. Silence. Gibraltar... Il peine à reprendre. S'accroche à du concret : « *Tenerife, le camp...* » La prise en charge avec d'autres jeunes « *parce qu'on est mineurs* ». Les Espagnols lui ont remis 320 euros. Avec cet argent, il a pris un billet pour Barcelone, où un Sénégalais lui a dit que l'Espagne, c'était « *pourri* ».

Dans le train pour Paris, un « *chico* » lui a dit qu'il y avait trop de mineurs dans la capitale, qu'il ferait mieux de se rendre à Valence... « *Je suis retourné à Paris hier*, abrège-t-il. *Pour récupérer ma carte d'identité au consulat.* » Ali a peur de perdre ses papiers, il voudrait les confier au conseil général. C'est son obsession du jour. Il se tient un peu à l'écart du groupe, reste souvent dans sa chambre. Dès qu'il gamberge, il se plonge dans le dictionnaire. « *Quand je rêve*, souffle-t-il, *je pense à ma mère. Quand je mange quelque chose, je la revois aller à l'association qui nous fournissait des repas à Bamako...* Ce que je voudrais, c'est suivre une formation

Navjot, arrivé d'Inde, espère étudier. Ali a fui la guerre au Mali et voudrait « *ouvrir un kebab en France* ».

INGRID MERCKX

« Je ne sais même pas ce que c'est, une maman... »

dans la restauration. » Et plus tard ? « *Ouvrir un kebab en France... Me marier...* »

« *France is good !* », tranche Navjot en s'asseyant à côté de lui. Originaire du Pendjab, il n'a pas dans le regard ce puits sombre qui flotte dans celui d'Ali ou de Pamela. Gai, énergique, les cheveux noirs coiffés en une brosse de biais assez étudiée, il porte un petit blouson noir luisant. « *Tout est français* », sourit-il en désignant une tenue probablement pas « *made in France* ». Il évoque un père alcoolique et débite les informations avec des gestes rapides : « *India no study, France good to study...* »

S'il ne comprend pas tout ce qu'il entend, Navjot ne perd pas une miette de ce qui se passe. Il est en éveil. Sur ses gardes ? Son pied qu'il agite sans cesse fait trembloter la table. Mais il a l'air plus déterminé que stressé. « *India no help. No argent. No life.* » Il s'est fait voler son sac à l'aéroport. Là, un homme l'a vu pleurer. Il fait le geste d'essuyer des larmes avec ses poings. Il n'avait plus ni papiers ni bagage. C'est alors qu'il a passé des tests osseux. Il montre de nouveau son poignet et ses dents. « *France is good, répète-t-il encore. Food, room, school !* »

« *On pense que la France, c'est le paradis, qu'on va manger du chocolat... En fait, c'est l'enfer* », lâche Pamela en se laissant tomber sur une chaise, l'air sombre sous ses dreadlocks. Petites lunettes noires, teddy rouge et blanc, pantalon de survêt bleu, Pamela ne fait pas vraiment partie du groupe. Elle est arrivée en France il y a quatre ans. Elle avait 16 ans et demi.

« *Je faisais tellement jeune qu'on ne m'a pas fait passer de tests osseux* », se souvient-elle. Aujourd'hui, elle a peur de se retrouver à la rue. Mariant une syntaxe élégante avec un ton désabusé, elle choisit ses mots et arbore l'attitude un peu distanciée de ceux qui comprennent tout un petit temps avant tout le monde. De son passé, elle parle avec réticence. Glisse qu'elle a quitté le Rwanda avec le fils de la famille chez qui elle vivait, qu'elle est passée par le Burundi avec une autre fille, et qu'elle est aujourd'hui hébergée par une famille d'accueil en compagnie d'autres jeunes, avec qui « *c'est compliqué* ». Ce qu'elle voudrait, c'est « *un endroit où être tranquille* ». Sa famille d'accueil aurait proposé de l'adopter. « *Je ne vais pas les appeler papa et maman ! Je ne sais même pas ce que c'est, une maman...* », panique-t-elle. Martine, de l'Asti, s'assied et lui parle des Apprentis d'Auteuil, une nouvelle piste. « *Tu ne seras pas à la rue, tu ne seras pas sans rien* », la rassure-t-elle en lui posant une main sur le bras.

Retour dans la salle de réunion où les huit garçons s'apprentent à repartir. Pamela accepte un jus de fruit et se déride un peu en parlant reggae. L'interprète albanaise a laissé place à Josée, le garçon de la Manu qui se charge de traduire en aparté. La discussion porte sur les tests du CIO et l'importance de s'engager dans un projet de scolarité ou de formation. Mais le temps que cela se mette en place, combien approcheront les 18 ans ? Et combien pourront poursuivre ce qu'ils auront tout juste commencé à organiser ?

» Ingrid Merckx

(1) Le conseil général n'a pas répondu dans les délais aux sollicitations de Politis.

Enfant en danger ? Prouve-le !

De l'arrivée à Roissy à l'hébergement en famille d'accueil pour les plus chanceux, les mineurs isolés étrangers vivent un parcours du combattant.

C'est un grand garçon noir, sac à dos rose vif sur les épaules, qui brandit la photocopie de ses papiers et un carnet de liaison du collège Valmy (Paris X^e). « J'ai des papiers, j'ai 16 ans, je suis en 4^e, mais ils disent que je suis majeur ! », lance Mouri, plein de colère. Devant les quelques journalistes venus assister à cette conférence de presse en plein air à l'invitation du DAL (Droit au logement) et du 115 des particuliers (association d'aide aux sans-abri), Mouri pointe du doigt l'autre côté du boulevard de La Villette : c'est là que se trouve la Permanence d'accueil et d'orientation des mineurs isolés étrangers (Paomie) de Paris.

Dans ce discret bâtiment aux vitres fumées et aux grilles fermées – on n'y entre et on n'en sort qu'avec la clé de l'agent de sécurité –, France Terre d'asile, association délégataire de l'Aide sociale à l'enfance (ASE), a accueilli, en 2014, 1 077 jeunes venus des quatre coins du monde. Après une attente interminable aux guichets pour présenter leurs papiers (s'ils en ont) et passer le fameux entretien d'évaluation, seuls 630 d'entre eux ont été reconnus « mineurs ». Ce qui les a rendus inexpulsables et leur a ouvert le droit à une prise en charge par l'ASE (hébergement en foyer ou en famille d'accueil, accès à des formations...) jusqu'à leurs 18 ans – voire leurs 21 ans s'ils peuvent signer un contrat jeune majeur.

Les autres, ceux qui ont été déclarés « majeurs » par la Paomie, ont retrouvé la rue ou un matelas de fortune chez un marchand de sommeil. Peu ont fait valoir leurs droits en recourant à l'Adjie, cette association d'aide aux jeunes isolés étrangers qui peut saisir le juge des enfants, lequel pourra ordonner une expertise osseuse. Mouri, lui, a tenté le coup, après avoir vécu une situation kafkaïenne. D'abord reconnu comme mineur, il a été logé à l'hôtel par l'ASE. Puis, affirme-t-il dans un français presque parfait, « on m'en a chassé parce que mes papiers n'étaient, paraît-il, pas bons. Aujourd'hui, je dors dans mon collège. La vérité, c'est qu'on

arrive en France pour une vie meilleure et qu'on nous y maltraite ».

Après des semaines ou des mois de voyage dans le froid et la peur, Mouri, comme tant d'autres mineurs isolés étrangers (MIE), partis de chez eux pour échapper à la guerre, à un mariage forcé ou à une famille violente, espérait souffler, une fois le pied posé en France. C'est raté. Dans le pays des droits de l'homme, il ne fait pas bon être sans papiers. Même quand on est encore un enfant.

L'étape clé à franchir, c'est la « moulINETTE », comme on dit dans le jargon. Entendez la Paomie à Paris ou le Pemie (Pôle d'évaluation pour MIE) à Bobigny (Seine-Saint-Denis) – deuxième ville qui, proximité de l'aéroport de Roissy oblige, accueille le plus de MIE en France. Financées par les conseils généraux,

1 077

jeunes ont été accueillis à Paris en 2014. 630 ont été reconnus « mineurs ».

seules collectivités responsables de la protection de l'enfance, ces plateformes servent à « trier » les mineurs et les majeurs. Scellant des milliers de destins chaque année, elles font l'objet de toutes les polémiques.

« **Les délais d'attente** entre le moment où le jeune se présente et son éventuelle orientation sont parfois de plusieurs semaines : pendant ce temps-là, les gamins sont livrés à eux-mêmes », déplore Jean-François Martini, juriste au Groupe d'information et de soutien des immigrés (Gisti), qui condamne « les méthodes très discutables de ces plateformes, notamment à Paris ». Où les pièces d'identité sans photo – la majorité – sont rarement considérées comme valides. Et où l'entretien que font passer les travailleurs sociaux ressemblerait moins à un entretien psy qu'à ceux que l'on fait passer à l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (Ofpra) : « Loin d'être bienveillant, il consiste à essayer de trouver la faille pour écrémer un maximum ». Le juriste évoque aussi la transmission de certaines informations à la préfecture. « Or, les mineurs devraient pouvoir confier leur histoire telle quelle à l'ASE, qui devrait la garder au titre du secret professionnel. »

« Je ne nie pas que l'accueil et les critères de reconnaissance de la minorité des personnes pourraient être améliorés, reconnaît Pierre Henry, président de France Terre d'asile, qui gère plusieurs plateformes d'accueil d'urgence en France. Mais le fond du problème, ce n'est pas de faire le tri entre les mineurs et les majeurs, c'est que l'État ne s'occupe pas des majeurs sans papiers ! »

Dans un contexte de restrictions budgétaires drastiques dans les départements, l'ASE n'a en

Un mineur isolé dort dans un centre de la Croix-Rouge à Taverny (Val d'Oise).

FEDOUACH/AFP





◀ Nombre de jeunes tombent de haut quand ils découvrent que la France n'est pas le havre escompté.

FEDOUACH/AFP

« L'accueil est le roya

Le Réseau éducation sans frontières (RESF) a lancé une pétition contre les tests osseux supposés déterminer si un étranger est mineur ou non.

Plus de dix mille personnes – médecins, avocats, juristes, psychologues – ont signé la pétition contre les tests d'âge osseux lancée le 17 janvier dans *le Monde* par RESF. Elle dénonce la condamnation de jeunes gens accusés de mensonge sur leur âge, d'usurpation d'identité, de faux et usage de faux, ainsi que les lourdes sanctions financières qui en découlent. Les exclus de l'Aide sociale à l'enfance se retrouvent à la rue et sans ressources. Le principe même de ces tests est contesté, mais aussi leur fiabilité médicale. Les explications de Brigitte Wieser, membre de RESF.

Quel est l'enjeu de la pétition contre les tests osseux ?

Brigitte Wieser ▶ La pétition vise à introduire l'interdiction de ces tests dans la prochaine loi Taubira, censée pallier la circulaire du 31 mai 2013 relative aux modalités de prise en charge des jeunes étrangers isolés. Cette pratique s'est généralisée, même pour les jeunes qui présentent des papiers d'identité : certains juges rejettent des actes de naissance au motif que le document n'aurait pas été « *édité de manière sécurisée* ». Pourtant, l'article 47 du code civil stipule que « *tout acte de l'état civil des Français et des étrangers fait en pays étranger et rédigé dans les formes usitées dans ce pays fait foi* ».

Au-delà du problème d'inversion des principes – suspicion de majorité plutôt que présomption de minorité –, ces tests ne sont pas fiables (voir ci-contre). Nous demandons une prise en charge réelle de tous les mineurs isolés et que le doute leur bénéficie. En outre, nous voudrions que tous les lycéens, étudiants et apprentis de 18 ans soient régularisés.

Pourquoi cette pression récente autour des MIE ?

Quand RESF s'est créé, en 2004, l'Aide sociale à l'enfance (ASE) faisait son travail et accueillait ces jeunes. Ce n'est plus le cas depuis 2011. À Paris, il a même été question d'une réforme de l'ASE lors d'un rendez-vous de travail avec Dominique Versini, adjointe au

tout cas pas intérêt à prendre en charge trop de mineurs, sous peine de voir son budget grossir d'autant. D'où le coup de gueule de Claude Bartolone en 2011. Président du conseil général de Seine-Saint-Denis à l'époque, il avait décidé de refuser l'accès des MIE à l'ASE. Lesquels s'étaient retrouvés à squatter devant le tribunal de Bobigny pendant plusieurs jours. But de l'opération : attirer les médias afin de réclamer que l'accueil ne se fasse plus en fonction du lieu où le mineur a posé le pied, mais qu'il soit réparti entre les départements.

Las, sous les diverses pressions des politiques, la circulaire obligeant à une répartition entre départements est tombée à l'eau. Et les conseils généraux ont continué à se refiler la patate chaude : « *Certains, comme les Hauts-de-Seine, sont entrés en résistance, refusant de se voir envoyer des jeunes* », indique Jean-François Martini. *Dans le fond, la question financière est un peu du bluff : rapporté au budget d'un département, un MIE ne "coûte" vraiment pas grand-chose.* »

Pas davantage, en tout cas, qu'un enfant de l'ASE « ordinaire ». Et pourtant : « *De manière imperceptible, l'ASE demande plus aux MIE qu'aux autres de montrer de la reconnaissance. Elle leur rappelle, mine de rien, qu'ils ont une dette vis-à-vis de la France* », remarque une psychologue travaillant avec ces jeunes. « *Dans certaines familles d'accueil, on leur demande d'accomplir plus de tâches*

ménagères parce que ce sont des gamins plus "dociles" », ajoute le responsable de l'ASE d'un département de région parisienne. Et de pointer également le manque de formation des éducateurs, démunis quant à la prise en charge d'enfants parlant mal le français, souvent gravement traumatisés – les phobies de l'eau sont fréquentes –, et qui tombent de haut en découvrant que la France n'est pas l'eldorado qu'ils imaginaient.

Résultat, entre préjugés collectifs, dysfonctionnements institutionnels, mauvaise volonté politique et gestion comptable des flux, « l'étrangeté » de ces immigrés a fini par primer sur leur condition de mineurs à protéger. « *Que ce soit chez certains professionnels de l'ASE, chez beaucoup de politiques, ou même chez certains juges des enfants, on a l'impression que tout le monde a peu à peu fini par considérer les choses du point de vue de l'immigration et non plus du point de vue de l'enfance en danger* », regrette Jean-François Martini, du Gisti. *Résultat, plus de la moitié des étrangers qui arrivent en France en se disant mineurs sont rejetés des circuits de prise en charge.* »

Une situation qu'a plusieurs fois condamnée la Commission nationale consultative des droits de l'homme, le Comité des droits de l'enfant des Nations unies ou le Défenseur des droits. Rien n'a changé pour autant.

▶ Pauline Graulle

◀ À lire : la revue *Plein Droit*, éditée par le Gisti, « *Mineurs isolés, l'enfance déniée* », n° 102, oct. 2014.

parce qu'un élément de leur récit fait l'objet d'un doute ou ne paraît pas « cohérent ».

des jeunes étrangers victime de l'arbitraire »



maire, début février. Le 30 janvier 2015, le Conseil d'État a retoqué la circulaire Taubira sur la répartition des MIE entre les départements. Actuellement, ceux-ci peuvent refuser d'accueillir des MIE. On estime à plus de 7 000 les jeunes reçus par l'ASE, dont presque un tiers en région parisienne. Beaucoup sont à la rue. Ils représentent au maximum 6 % des jeunes suivis par l'ASE en France (voir encadré page 17).

À Paris, les mobilisations se poursuivent devant la Permanence d'accueil et d'orientation des MIE (Paomie). À quel point la situation est-elle critique ?

La situation est devenue alarmante depuis la rentrée scolaire, notamment quand la Fidl, syndicat lycéen, a dû accueillir des MIE dans ses locaux. RESF avait remis dès août à la mairie une liste de lycéens à la rue. Sur les 74 jeunes inscrits, 22 ont bénéficié d'une prise en charge : hébergement pérenne, repas, suivi éducatif ; 16 ont été « mis à l'abri », ce qui signifie un toit et rien d'autre, parfois un repas le soir ; 34 sont dehors : dans des gymnases ou à la rue. Certains sont accueillis chez des militants ou dans leur lycée même. Mais les établissements ferment le week-end et pendant les vacances...

Comment se déroule l'accueil à la Paomie ?

Même principe que pour les adultes à l'Office français de protection des réfugiés et apatrides

■ ENTRETIEN ■

(Ofpra) : la procédure est fondée sur un entretien et un « récit de vie ». Certains jeunes se font écarter tout de suite parce que présumés majeurs. D'autres parce qu'un élément de leur récit fait l'objet d'un doute ou ne paraît pas « cohérent ». Il suffit que le jeune se trompe ou reste vague sur un détail ou une date, et la porte se ferme. C'est le royaume de l'arbitraire. L'interprétation est désormais sous-traitée par l'ASE à l'association France Terre d'asile, dont ce n'était pas la vocation initiale, et qui se retrouve à faire le tri.

Quelles solutions pour les exclus de l'ASE ?

Il reste une petite porte d'entrée : les contrats jeunes majeurs. Ils ont été mis en place par Valéry Giscard d'Estaing en 1974, lors du passage de la majorité de 21 ans à 18 ans. Le principe : un jeune devenant majeur peut continuer à bénéficier d'une protection de la France s'il est engagé dans un projet de formation. Ces contrats sont très peu utilisés. De nombreux lycéens étrangers sont mis à la porte de l'ASE à 18 ans et se retrouvent à la rue. Ils sortent alors de nos radars. La maire du XX^e arrondissement de Paris nous a lancé : « Vous n'avez qu'à les prendre chez vous ! » C'est ce que beaucoup de militants font déjà, mais ça n'est pas une solution.

» Propos recueillis par Ingrid Merckx

Le personnel du lycée Henri-Guimard, à Paris, se mobilise en janvier pour neuf élèves sans abri.

SEDDIKI/CITIZENSIDE/AFP

Des tests douteux

Les examens osseux sont détournés d'une visée médicale dans un but politique.

Une jeune fille de 17 ans avec une carte d'identité roumaine doit tout de même subir un examen de maturation osseuse. Un Malien change d'âge en passant d'un département à un autre... Près de la moitié des jeunes étrangers qui se présentent à l'ASE en sont exclus car évalués majeurs, soit au cours d'un entretien, soit à l'issue de tests osseux.

Ces examens sont largement contestés, notamment par le Conseil de l'Europe et les collectifs de soutien aux migrants, pour des raisons scientifiques et éthiques : établis en 1935 sur un échantillon de population caucasienne pour établir un potentiel de croissance, ils ne peuvent déterminer un âge qu'avec une marge d'erreur d'un à deux ans. Marge qui n'est pas un détail pour des jeunes que la barre des 18 ans exclut d'une prise en charge. C'est la raison de la pétition lancée par RESF contre les tests osseux.

À la radio du poignet s'ajoutent parfois des examens des dents et des parties génitales, « qui peuvent être violents, intrusifs, et ne sont pas plus fiables pour déterminer un âge », s'insurge Marie-Rose Moro, psychiatre et directrice de la Maison de Solenn à Paris. Selon elle, l'information la plus fiable concernant l'âge d'un jeune, c'est ce qu'il en sait lui-même. « L'invalidité des tests osseux est connue, rappelle Jean-François Martini, du Gisti. Pourtant, on continue à s'appuyer sur cette pratique pour trier les jeunes étrangers. C'est devenu l'outil principal d'un mode de gestion. »

À la suite de l'intervention du Défenseur des droits, le bilan médical a été en partie remplacé par un questionnaire « expert » dont la fiabilité est tout autant contestée et qui n'empêche pas le juge des enfants de réclamer des tests osseux en complément. « Ces tests sont détournés d'une visée médicale dans un but administratif et politique, alors que les MIE auraient besoin d'un véritable suivi médical », dénonce Marie-Rose Moro.

Selon Jean-François Martini, la pétition contre les tests osseux représente « la dernière initiative en date pour alerter sur la maltraitance administrative que subissent les MIE en France ». Les leviers légaux et politiques ont été actionnés, reste à alerter l'opinion.

» I. M.



DR

Dans la compagnie des hommes

Avec *À la folie*, huis clos passionnant, Wang Bing continue à documenter la Chine invisible, en l'occurrence celle des hôpitaux psychiatriques.

C'est une paillasse plus qu'un lit, sur laquelle une couverture camoufle deux formes humaines. Une main espiègle vient les découvrir. Deux hommes apparaissent, blottis l'un contre l'autre. L'un des deux se met à chanter, tandis que des sous-titres les présentent : « *Le Muet (nom inconnu), 6 ans d'internement* », « *Li Yukun, 10 ans d'internement* ». Ainsi s'ouvre *À la folie*, documentaire au long cours du Chinois Wang Bing, qui retrouve la même puissance d'immersion dans un lieu clos que celle à l'œuvre dans *À l'ouest des rails* (2003), où l'on arpente une immense usine en cours de fermeture, telle une ruine à venir. Dans *À la folie*, ce n'est pas un bâtiment qui vacille, même si

l'hôpital psychiatrique où le cinéaste a tourné ressemble à un camp d'internement déshérité. Ce qui vacille, c'est la raison, ou la frontière entre fous et sains d'esprit. « *S'ils disent qu'un homme est fou, il est fou* », dit un patient entre deux considérations sur le moment où on tue le cochon, « *mais est-il vraiment fou ?* », ajoute-t-il, non sans faire penser à une figure beckettienne.

Dans cet établissement de la région du Yunnan, Wang Bing a filmé pendant trois mois au deuxième étage, celui qu'occupe une cinquantaine d'hommes, le premier étant dévolu aux femmes. Tournant autour d'une grande cour carrée située en contrebas, chaque étage est constitué de quatre couloirs grillagés sur l'extérieur, au long desquels se

distribuent les chambres collectives. Par son architecture, le lieu concilie la dimension carcérale et le caractère absurde de tout déplacement, puisque parcourir l'étage signifie en réalité revenir exactement à l'endroit où l'on était initialement. Ici, on marche beaucoup pour rien, ou pour marcher.

Cinématographiquement, cette disposition des lieux offre une succession de cadres et de perspectives singuliers. L'une des séquences les plus fortes est celle, nocturne, où un patient décide de faire un jogging, torse nu, en accomplissant cinq ou six tours de couloirs, Wang Bing s'engageant à sa suite avec sa caméra. « *J'ai l'impression de voler* », dit le jeune homme, au terme de sa course.

« Voler » n'est pas une impression fréquente ici, où l'on plane davantage en étant groggy par les nombreux médicaments administrés. On tue le temps à ne rien faire. On passe sa vie au lit plus que de raison... « *Pour les gens comme nous, le sommeil, c'est*

tout ce qu'on peut se permettre », dit l'un des patients. Autant dire qu'on n'assiste à aucune scène d'hystérie ni de crise de violence. Les coups viennent plutôt des « *docteurs* », comme ceux pris par un jeune, « *arrivé il y a un mois* », qui n'a pas encore intégré toutes les règles. On lui laisse ensuite les menottes jusqu'à ce qu'il n'en puisse plus. L'absurde kafkaïen est aussi au rendez-vous, comme dans cet échange entre médecins : « *Il est mort ? – Il fait semblant. – Pas nécessairement.* »

Mais telle n'est pas la tonalité générale. Ici, la violence s'exprime de façon plus insidieuse. Celle qui les atteint tous, la plus cruelle, et qui transparaît chez chacun des patients filmés par Wang Bing : la misère affective. La plupart n'ont plus de visite de leur famille depuis longtemps, d'autant que, pour beaucoup, c'est elle qui les a placés là.

Un patient qui vient juste d'être admis, bouleversé, parle derrière une grille avec sa fille. Il cherche à

◀ *À la folie*,
Wang Bing,
3h47.

Juger Facebook



« J'aime » la dernière décision prise par le tribunal de grande instance (TGI) de Paris, le 5 mars,

à propos de Facebook. Elle est historique et ouvre bien des perspectives. Le TGI s'est en effet déclaré compétent pour juger le réseau social dans un conflit qui oppose celui-ci à un internaute français. L'affaire remonte à quatre ans. Un instituteur amateur d'art recommande sur sa page un reportage sur *l'Origine du monde*, de Courbet, et le tableau apparaît ainsi plein pot. Ce qui n'est pas du goût du pudibond Facebook, qui n'aime pas les belles choses : le réseau social suspend illico le compte dudit utilisateur et ne se donne pas la peine de répondre à ses demandes d'explication. La solution ? Le recours à la justice. Eh bien non ! Car Facebook a plus d'un tour retors dans son sac à censure : dans ses conditions d'utilisation, que chacun doit accepter, « la déclaration des droits et responsabilités » du réseau social indique que toute action en justice contre Facebook doit se faire « exclusivement devant un tribunal américain du Northern District of Californie ou devant un tribunal d'État du comté de San Mateo ». Malin ! Mais voilà : la décision du TGI brise cette exclusivité de compétence. Et, coup double, éclaire l'horizon jurisprudentiel dont on imagine qu'il assombrir la mine renfrognée des maîtres de Facebook et autres « géants du Net ». « David a gagné contre Goliath », s'est réjoui l'avocat du plaideur. Au passage, on notera cette précision de Facebook, livrée à l'AFP : depuis 2011, date de cette affaire, « les standards de la communauté ont évolué » et acceptent désormais « la publication de contenus artistiques, à l'exception de photographies, montrant des nus ». Donc, désormais, Courbet, oui, mais les femmes dénudées de Doisneau, Ronis, Cartier-Bresson ou Brassai, non. Plus Tartuffe décérébré, tu meurs. <

» Anaïs Heluin

(1) Jusqu'au 15 mars. www.centrepompidou.fr

Atlas des révolutions

Avec *Révolution Zendj*, Tariq Teguia étend son exploration des luttes autour de la Méditerranée.



Beyrouth : première étape d'une quête identitaire à peine déguisée en investigation.

DR

Avec trois longs métrages, Tariq Teguia figure parmi les cinéastes les plus minimalistes et contemplatifs du monde arabe. Il est aussi en France l'un des plus estimés ; en témoigne la rétrospective que lui consacre le Centre Pompidou (1) à l'occasion de la sortie de *Révolution Zendj*. Un événement qui met en lumière la grande cohérence formelle et thématique d'un cinéma qui, depuis le court métrage *Kech'mouvement ?* (1993) et surtout *Rome plutôt que vous* (2006), s'attache aux luttes et aux lucioles telles que les définit Pasolini. *Révolution Zendj* poursuit l'ouverture géographique et historique amorcée dans *Inland* (2008), le deuxième long métrage de Tariq Teguia. Après les déambulations d'un jeune couple dans Alger et sa banlieue pendant la décennie noire, puis la fuite d'un topographe de l'Ouest algérien jusqu'en Afrique noire, le réalisateur filme un réseau de révoltes éparpillées aux quatre coins du monde méditerranéen. Dans le sud de l'Algérie d'abord, où le personnage central – un journaliste homonyme du célèbre voyageur arabe Ibn Battuta (Fethi Ghares) – rencontre des jeunes gens engagés dans des affrontements communautaires. Très vite, ces derniers se revendiquent des *Zendj*, esclaves noirs qui, aux VIII^e et IX^e siècles, se sont soulevés contre le califat abbasside en Irak.

Révolution >
Zendj
Tariq Teguia,
2 h 14.

lui cacher son émotion, alors que c'est sa femme qui a demandé son internement. On entend chez lui ce déchirement intime, qui se mue chez ceux qui sont là depuis 5, 10 ou 15 ans en blessure affective irrémédiable et inconsolée. Un autre reçoit régulièrement la visite de sa femme, qui lui apporte un peu de nourriture et du linge propre. Mais leur dialogue tient de l'affrontement : il est hostile, elle fait comme si elle n'entendait pas les demandes de son mari de rentrer avec elle.

Alors, dans les chambres, on recherche un peu de tendresse et de chaleur humaine. On voit ainsi les hommes allant par deux, s'enlaçant ou dormant dans le même lit, sans homosexualité évidente. D'où l'ouverture du film sur les deux dormeurs blottis sous la couverture, qui montre bien la douceur régnant entre les patients, qui n'est pas incompatible avec des moments d'égoïsme – le partage de la nourriture venue de l'extérieur n'est pas toujours facile tant ils semblent sous-alimentés – ou des trouées d'indifférence.

Comme toujours, *Wang Bing* se tient au plus près de ceux qu'il filme. Il les accompagne suffisamment pour que tous deviennent de vrais personnages et qu'aucun ne laisse indifférent. Il les montre dans leur dénuement, leur fragilité, leur totale absence de pudeur dans cet endroit où toute intimité est impossible. Il les filme aussi dans l'ordinaire de leurs troubles psychiatriques – pour lesquels ils sont tous « soignés » de la même façon –, comme celui qui se verse sans compter des bassines d'eau sur le corps ou tel autre qui couvre sa peau de mots improbables.

Alors, dans quel monde nous plonge *À la folie* ? Dans un monde hybride, celui des malades mentaux et des récalcitrants réunis, comme l'indique le carton final, qui expose les différentes raisons pouvant amener ces hommes ici. Mais peut-être faut-il voir cet hôpital comme une métaphore. Lors d'une unique séquence à l'extérieur, le cinéaste suit un patient bénéficiant d'une « permission ». Celui-ci rentre chez lui, où il n'est pas le bienvenu. Son père ne lui adresse pas la parole. Le jeune homme ne sait quoi faire de lui-même, erre dans son quartier. Il est dehors comme dedans. *À la folie*, ou une certaine vision de la Chine.

» Christophe Kantcheff

JUSTICE

La non-affaire du Méliès

Outre de mauvais sondages, on connaît une autre raison pour laquelle Dominique Voynet ne s'est pas représentée aux élections municipales l'an dernier alors qu'elle était maire de Montreuil depuis 2008 : elle savait que les graves accusations qu'elle avait lancées contre l'équipe du Méliès étaient creuses. Un non-lieu vient en effet d'être prononcé dans cette « non-affaire » par le tribunal de grande instance de Bobigny. Les quatre salariés mis à pied par l'ex-édile, dont Stéphane Goudet, le directeur artistique du cinéma, avaient été soupçonnés d'avoir constitué « une caisse noire », alimentant notamment l'achat de « drogue » et générant « un déficit de recettes » estimé par la Ville « au minimum à 143 000 euros » depuis 2004. « *Aucun des chefs d'accusation de détournements de fonds publics et de faux et usages de faux en écriture* » n'a été retenu par le juge du tribunal qui a, en outre, souligné le contexte politique dans lequel ces poursuites ont été engagées. Désormais, dans le « dossier Méliès », Dominique Voynet est la seule à avoir maille à partir avec la justice, puisqu'elle est accusée par les employés du cinéma de diffamation. Début du procès : fin septembre.

CINÉMA

Les studios de Bry sauvés

La nouvelle a été confirmée le 6 mars : les studios de Bry-sur-Marne, menacés de fermeture à partir du mois d'avril (voir *Politis* n° 1329, du 27 novembre), ont trouvé un repreneur locatif : le groupe Transpalux. L'association des chefs décorateurs (ACD) de cinéma et les métiers associés de la décoration (MAD), en pointe dans la lutte pour sauver ces studios, ont manifesté leur satisfaction car Transpalux est « incarné par Didier Diaz, qui est un homme de cinéma, bien connu dans la profession ».

POÉSIE

Ball-trap

« Ball-trap », c'est le titre de rencontres poétiques organisées à Limoges par la très active association Pan ! du 17 au 20 mars. Au programme : le vernissage au théâtre de l'Union avec Till Roeskens, des conférences de Jean-Marie Gleize et Franck Leibovici, des lectures performances à la galerie Le Phare avec notamment Nathalie Quintane et Anne Parian... Ball-Trap, rencontres poétiques, www.pan-net.fr

Dans les
Armoires
normandes,
la meute s'en
prend aux
ingrédients
habituels de
l'amour.

R. LEBRUMAN



Les Chiens de Navarre remettent le couvert

Le collectif met son humour trash au service de l'amour. Un régal de mauvais goût.

À chaque nouvelle création des Chiens de Navarre, on se demande si on rira encore. Si l'art du mauvais goût développé par le collectif depuis 2005 – et surtout depuis *Une raclette* (2008), qui l'a fait connaître – opérera une fois de plus. Ce fut le cas avec *Quand je pense qu'on va vieillir ensemble* (2013), où la meute se déchaînait autour de la thérapie de groupe à grand renfort d'hémoglobine, de prothèses diverses et de fesses à l'air. Ça l'est aussi avec *les Armoires normandes*, qui, après sa création début février à la Maison des arts de Créteil, commence sa tournée aux Bouffes du Nord, un des premiers lieux à avoir soutenu la compagnie à ses débuts, alors que les créations collectives ne suscitaient plus depuis longtemps l'enthousiasme du public ni des structures françaises.

L'histoire des Chiens de Navarre est donc celle d'un risque partagé par tous les acteurs du spectacle vivant. Aujourd'hui, les collectifs ont le vent en poupe. Celui des Possédés, dont on a pu voir le *Platonov* au début de l'année à la Colline, ou encore la compagnie Les Sans Cou d'Igor Mendjisky, qui, après le succès de *J'ai couru*

comme dans un rêve (2013), s'apprête à créer sa nouvelle pièce (1). Dans cet engouement, les Chiens de Navarre n'ont rien perdu de leur personnalité ni de leur énergie. Toujours aussi impertinents, prêts à se foutre sur la gueule ou à se déshabiller pour un oui ou pour un non, ils font penser à tout sauf à de rustiques armoires normandes.

Jean-Christophe Meurisse et les onze comédiens dont il encadre les accès de grossièreté et les envolées scatologiques ont l'absurde provocateur. Le terroir et son mobilier sont le dernier de leurs soucis ; ils l'exhibent en titre histoire de s'amuser, et peut-être de dire à leur manière pleine d'ambiguïtés qu'ils n'ont pas l'âme d'un Giono ni d'un Chabrol. Pas tout à fait, du moins. Si, avec leurs manières de jeunes gens branchés, ils ont l'air de n'avoir jamais vu brouter une vache, ils prennent un malin plaisir à tourner en dérision la bêtise ambiante. À chaque création sa cible. Dans *les Armoires normandes*, la meute s'en prend à l'amour avec ses ingrédients habituels.

Avant de se moquer des autres, les Chiens de Navarre se moquent d'eux-mêmes en glissant des

allusions à leurs anciennes pièces. Perché sur une croix et recouvert de faux sang, Robert Hatis entame la séance d'autoflagellation pendant que les spectateurs s'installent. En Christ gore et clownesque, il rappelle les créatures sanguinolentes qui ouvraient *Quand je pense qu'on va vieillir ensemble* avec une partie de pétanque grotesque et apocalyptique. Lorsque des techniciens masqués le font descendre de son perchoir, la ressemblance est plus frappante encore. Le Dieu des Chiens de Navarre est un malotru aussi bête et méchant que les hommes dont il rit grassement.

Les tableaux suivants s'enchaînent en un savant dosage de ruptures et de continuités, ponctuées par quelques autres clins d'œil au glorieux passé du collectif. Après un délicieux solo de Maxence Tual en vieux garçon aux manies cocasses, ou encore une parodie d'émission télé dédiée au couple, les comédiens dressent une table pour une scène de mariage qui tournera vite au vinaigre. Avec ce meuble, la compagnie réintroduit un élément central de son esthétique, abandonné dans son précédent spectacle. Mais la table des *Armoires normandes* n'est pas celle d'*Une raclette*. Personne n'y mange, on s'y appuie à peine. Sa valeur est surtout référentielle.

En plaçant au centre du plateau un dispositif passé, les Chiens de Navarre montrent l'étendue de leurs ressources : en plus de l'art du mauvais goût, ils savent créer des provocations neuves avec de l'ancien. Une bonne nouvelle, pour la suite.

» Anaïs Heluin

(1) *Idem*, du 12 au 21 mars à l'Idéal à Tourcoing, puis en tournée jusqu'à fin 2015.

David Bowie, rock collection

Déjà présentée à Londres en 2013, l'exposition *David Bowie is*, à la Philharmonie de Paris, réjouira le fan-club de la star. Mais elle vire au culte de la personnalité un brin étouffant.

Les fans seront ravis. Les cinquante ans de carrière de la *rock star* se prêtent à la grande rétrospective inaugurant les expositions à la Philharmonie de Paris, qui résume aussi un demi-siècle de pop culture. Tout comme la personnalité de David Bowie, soucieux à l'extrême non pas de son mais de ses images, entre confusion des genres, homoérotisme volontaire et construction d'une myriade de personnages au look sans cesse renouvelé, depuis le fabuleux Ziggy Stardust ou le Pierrot bleu d'*Ashes to Ashes*.

Casque audio sur les oreilles, le visiteur entre dans l'univers multiforme de « David », différentes bandes sonores accompagnant sa progression visuelle d'un thème à l'autre, d'une salle à l'autre. Autour d'une interview de l'artiste racontant ses débuts de jeune rocker (il fut le leader, dans les années

1960, de pas moins de sept petits groupes), on (re)découvre *Liza Jane*, unique chanson enregistrée sous son vrai nom, David Jones, avec ses King Bees, pour un 45 tours en 1964. Il a 17 ans.

Le succès n'est pas au rendez-vous, malgré le clin d'œil coquin à la *Lady Jane* de D.H. Lawrence, dont une édition de *L'Amant de Lady Chatterley* est exposée à côté d'autres livres ayant compté dans la jeunesse du chanteur.

Sans suivre la chronologie, chaque salle traite d'un aspect du travail de Bowie, qui, dès ses premiers tubes, tient à tout contrôler, créant lui-même ou faisant appel à des plasticiens, photographes ou couturiers.

Costumes, design des pochettes, scénographie de ses apparitions *live*, toujours

attentif aux tendances nouvelles qu'il transforme à sa guise, Bowie se construit des personnages éclectiques entièrement imaginés et précurseurs, comme lorsqu'il adopte les cheveux rouges pour *Aladdin Sane*, en 1973, préfigurant le punk, ou qu'il donne au *glam* – ce style de « rock avec du rouge à lèvres » pour John Lennon – une forte ambiguïté sexuelle.

Tous les thèmes se déclinent à partir du titre de l'exposition *David Bowie is*... Après n'avoir été qu'un « visage dans la foule » (l'une des parties les plus intéressantes car la moins connue), on savoure la projection du très rock *Starman*, lors d'un des premiers passages télévisés, devenu légendaire, de Bowie en Ziggy, à l'émission *Top of the Pops* de la BBC en 1972.

Dès lors, « *David Bowie is not David Jones* » : il n'est plus un jeune Anglais mais « *someone else* » (« *quelqu'un d'autre* »), un humanoïde aux « nombreux masques ». Et il pourrait bien être cet « *homme qui venait d'ailleurs* », *The Man Who Fell to Earth*, titre du film réalisé en 1976 par Nicolas Roeg, où il interprète le premier rôle – avant d'apparaître dans une trentaine de longs métrages (Oshima, Lynch, Scorsese...).

Mais ces innombrables caractères sont aussi la cause d'un certain essoufflement de cette exposition de grande taille. Tout en se

déplaçant, le visiteur apprécie l'arrivée dans ses oreilles d'une nouvelle chanson, adorée autrefois et peut-être oubliée. Mais, entre les écrans où défilent les images de la star, il doit admirer une série d'objets et documents, tous provenant du David Bowie Archive, puisque la *rock star* a tout conservé et soigneusement archivé.

Jusqu'à l'étouffement (ou presque) devant ce qui ressemble à une sorte de culte de la personnalité. Comme lorsqu'on découvre – encadré et sous verre – le trousseau de clés de son appartement à Berlin, où il vécut de 1977 à 1979 (et où il enregistra les excellents albums *Low*, *Heroes* et *Lodger*), aux côtés de son plan de métro usé de la capitale allemande... Pas sûr d'être fan à ce point.

» Olivier Doubre

David Bowie is
Philharmonie de Paris, jusqu'au 31 mai 2015.
philharmoniedeparis.fr



VICTORIA AND ALBERT MUSEUM



David Bowie et William Burroughs.

DAVID BOWIE ARCHIVE COURTESY



« Dès le Moyen Âge, l'exclusion structure le marché »

L'historien **Giacomo Todeschini** dresse une typologie des catégories de l'exclusion, qui s'étend à mesure que le marché prend son essor.

Assemblée de la Prévôté des marchands de Paris. Fac-similé d'une gravure sur bois, 1528.



ANN ROMAN PICTURE LIBRARY/PHOTO12

langage économique. Et je pointais d'abord le fait que la notion de marché est toujours strictement liée à la notion de fidélité, c'est-à-dire à la notion d'appartenance à un groupe d'initiés. Ce travail se concluait en montrant que le marché considéré comme « idéal » était celui où ne participaient que les fidèles, à savoir ceux qui étaient essentiellement reconnaissables par leurs comportements comme appartenant au groupe des personnes fiables, à qui l'on peut faire confiance. Il y a toujours ce rapport entre foi et fidélité, ou foi et crédibilité. J'avais ainsi observé qu'une grande masse de personnes ne pouvaient pas vraiment participer au marché parce qu'elles n'étaient pas complètement des fidèles, pas vraiment dignes de confiance, pas vraiment crédibles. J'ai donc voulu mieux connaître ceux qui rentraient dans ces catégories juridiques médiévales et modernes de l'infamie, celles de la non-crédibilité, qui est à la fois religieuse et économique. Ce qui frappe, c'est qu'à l'époque ceux qui sont aux marges du marché sont bien sûr d'abord les infidèles, mais ce sont aussi tous ceux qui n'ont pas bonne réputation : qui n'ont pas un nom honorable, qui ne sont pas reconnaissables de par leur origine géographique... Aussi, ce livre s'intéresse à ce qu'on appelle la « zone grise » : tous ceux qui ont en quelque sorte un pied dedans, un pied dehors – et qui peuvent toujours, à un moment donné, pour une raison ou pour une autre, tomber du mauvais côté, pour le dire simplement.

Vous montrez surtout que c'est la crainte de tomber de l'autre côté, du côté de l'infamie, qui est centrale dans l'organisation du marché précapitaliste puis capitaliste...

En effet, ces gens intériorisent ce sentiment d'appartenance toute précaire. Ce livre recense ainsi les diverses typologies de l'exclusion, qui peut dépendre de caractéristiques sociales, économiques, mentales, physiques, etc. Mais aussi du fait de la réputation, du fait d'être mal considéré, de pouvoir être montré du doigt. Et ce qu'on remarque, c'est que plus on avance dans le temps, à travers l'époque moderne, plus cette population augmente ; plus la société devient une société de marché, et plus augmente pour un grand nombre de gens le danger d'en être exclus, c'est-à-dire de ne plus être considérés comme crédibles en affaires.

Donc l'exclusion, ce « pays des sans-nom », s'accroît au fil du temps...

Au Moyen Âge, les catégories juridiques de l'exclusion sont bien définies car elles proviennent du droit romain. Mais plus on avance vers l'époque moderne, plus les définitions deviennent lâches. Ainsi, on avait au départ les infidèles, certains malades, notamment mentaux, et d'autres types clairement énoncés. Plus tard, la réputation compte de plus en plus et la question que l'on se pose à propos de quelqu'un devient : « Peux-tu vraiment démontrer que tu appartiens au groupe des personnes au-dessus de tout soupçon ? » Et ceci devient alors un critère juridique ! Être classés parmi les hommes « infâmes », pour reprendre la célèbre dénomination de Michel Foucault, va bientôt signifier exercer certains métiers, considérés comme indignes, ou infamants. Même s'ils sont utiles du point de vue social. Cela apparaît durant les XV^e et XVI^e siècles. L'exclusion structure donc fortement l'organisation du marché. Car l'infamie devient une condition sociale ! Et il faut changer de condition sociale pour en sortir. **Que nous apprend le Moyen Âge du système capitaliste dans lequel nous vivons ?**

Au fur et à mesure que la société devient un miroir de l'organisation du marché, ou le marché un miroir de la société, la question de la fiabilité des personnes devient le problème central pour la définition de leur identité. Être un bon citoyen signifie pouvoir être identifié comme une personne fiable d'un point de vue économique, comme ayant du crédit. À juste titre, Patrick Boucheron, qui signe la préface de cette traduction française, a beaucoup insisté sur le sens double du mot crédit, à la fois économique et en termes de réputation. L'identité moderne s'est donc construite sur ce concept de crédit, indissociablement lié au développement de la société de marché. C'est pourquoi le Moyen Âge et l'époque moderne nous renseignent fortement sur l'organisation de notre monde, en particulier sur notre modernité capitaliste, et le rôle qu'y joue l'exclusion.

»Propos recueillis et traduits de l'italien par Olivier Doubre

Au pays des sans-nom. Gens de mauvaise vie, personnes suspectes ou ordinaires du Moyen Âge à l'époque moderne. Giacomo Todeschini, préface de Patrick Boucheron, traduit de l'italien par Nathalie Gailius, éd. Verdier, coll. « Domaine Histoire », 396 p., 25 euros.

En travaillant essentiellement sur des sources juridiques, Giacomo Todeschini analyse en particulier les rapports entre théologie et économie. Il revisite ainsi les notions de réputation, de crédit et d'infamie.

Vous montrez dans ce livre que la construction de l'Europe, avec son modèle du « marché », depuis le Moyen Âge, l'époque moderne et jusqu'à nos jours, est toujours synonyme de l'exclusion de pans entiers de la population. Qu'entendez-vous par exclusion ?

Giacomo Todeschini » Dans mes précédents livres, j'ai travaillé sur la question de la naissance du marché dans l'Occident chrétien médiéval, en particulier sur les relations linguistiques qui existaient entre théologie et ce que nous appelons aujourd'hui le



DR

Giacomo Todeschini
Professeur à l'université de Trieste, spécialiste d'histoire médiévale et de l'époque moderne.

■ ESSAI

Agroalimentaire : et si on changeait de culture ?



Aurélie Trouvé, ingénieure agronome et militante d'Attac, retrace l'essor de la finance dans l'agrobusiness.

Ces marchés « n'ont presque plus rien à voir avec l'état de l'offre et de la demande, ni avec les besoins à satisfaire dans le monde », estime Aurélie Trouvé.

Si le business domine l'industrie agroalimentaire, cette évolution est loin d'être souhaitée par les citoyens, ni même par les gouvernements, qui, tout en soutenant ce modèle, vantent aussi les bienfaits de l'agroécologie. La diversité des agricultures dans leurs territoires et le maintien des petites et moyennes exploitations sont régulièrement plébiscités, comme on l'a vu lors d'une consultation publique organisée par la Commission européenne en 2010. Et il est vrai aussi que l'agriculture familiale reste la principale forme d'agriculture dans le monde. Nous sommes donc coincés entre deux orientations contradictoires. Si l'Union européenne et les gouvernements optent pour des choix qui suscitent au mieux des agricultures à plusieurs vitesses, on constate que ceux qui dominent ce business n'ont pas réussi à imposer leurs valeurs. En témoignant des luttes et des alternatives, Aurélie Trouvé montre aussi que les *agrobusinessmen* n'ont pas gagné la bataille culturelle et intellectuelle qui se joue dans le pré.

» Thierry Brun

◀ Le business est dans le pré, Aurélie Trouvé, Fayard, 218 p., 18 euros.

Ingénieure agronome, maître de conférences en économie et spécialiste des questions agricoles et alimentaires, Aurélie Trouvé fait partie de cette jeune génération de diplômés aguerris au militantisme. Lesquels grossissent les rangs des zadistes contre le barrage de Sivens et des opposants aux nombreux grands projets de l'agro-industrie, telle la ferme des 1 000 vaches. **L'auteure s'appuie** sur quinze ans d'expériences professionnelles et associatives, notamment la coprésidence d'Attac, pour mettre en évidence les symptômes d'un modèle agricole en pleine dérive financière. L'alimentation et le climat sont désormais sous la coupe de la finance *via* un business agroalimentaire accusé de détériorer la biodiversité et de

provoquer des dérèglements écologiques en ponctionnant toujours plus les ressources naturelles et fossiles, alors qu'il faudrait les épargner. Dans des exploitations de plus en plus grandes, on emploie une main-d'œuvre bon marché, voire illégale. Au sommet, des holdings agroalimentaires concentrent les activités de fournitures d'intrants, de production et de transformation. Elles sont détenues par des agriculteurs aux allures de grands patrons qui salarient des « agri-managers ». Surtout, à l'heure de la dérégulation et du libre jeu des marchés, tout est calculé pour atteindre des rendements optimaux. Les marchés agricoles internationaux sont manipulés par des multinationales, des négociants de toute sorte.

■ PARUTIONS

Revue
Mouvements,
n° 81, 120 p.,
15 euros.



Qui est le patron des associations ?

Cette nouvelle livraison de la revue *Mouvements*, réalisée avec le syndicat Asso, affilié à l'Union syndicale Solidaires, aborde les conditions de travail

des salariés du monde associatif. Alternatives à l'économie de marché, les associations promettent la fin de l'exploitation et de l'aliénation au travail. Mais la réalité est différente. Plus qu'ailleurs, elles sont à l'avant-garde de la flexibilisation et de la précarisation, une situation méconnue. *Mouvements* s'interroge sur le contexte économique du secteur associatif et la responsabilité de l'employeur. La revue donne la parole aux salariés et aux bénévoles pour ouvrir le débat et (ré)imaginer le projet de transformation sociale du monde associatif.

Alexander
Neumann,
éd. Delga, 216 p.,
18 euros.



Après Habermas La théorie critique n'a pas dit son dernier mot

Jürgen Habermas passe pour l'un des plus importants héritiers de l'École de Francfort et de sa Théorie critique. On

sait pourtant combien il a renié une bonne part dudit héritage, notamment en tentant de fragiles « synthèses » censées ôter tout véritable rôle à la conflictualité sociale dans sa philosophie politique. Jeune chercheur franco-allemand, spécialiste du représentant de l'aile gauche de l'École Oskar Negt (cf. *Politis* n° 959), Alexander Neumann règle ici son compte au pseudo-« réalisme » (mou) d'Habermas, fait d'engouement social-libéral pro-européen, largement démenti par l'accroissement des inégalités dû à une mondialisation que ce dernier avait rêvée heureuse. Fustigeant son *Après Marx* (1976), Neumann renoue avec une vraie Théorie critique. Après Habermas !

Gandhi, préface
de Charles
Malamoud,
introduction par
Suresh Sharma,
traduit par Annie
Montaut, Fayard,
224 p., 18 euros.



Hind Swaraj L'émancipation à l'indienne

« La civilisation moderne, européenne autant qu'anglaise, n'a de civilisation que le nom. C'est une civilisation qui décivilise, une réforme qui

déforme. » C'est là le verdict sévère que dresse Gandhi, en 1909, des sociétés fondées sur le progrès technologique, l'argent et le pouvoir. Écrit pour montrer une voie indienne à l'indépendance, ce livre invite à l'humilité, à la sobriété et à la non-violence, mais Gandhi enjoint surtout à ses compatriotes de ne pas singer les Européens dans leur lutte de libération et la construction de leur pays. Fondateur de la philosophie de Gandhi, datant de plus d'un siècle, ce texte résonne fort en ce début de XXI^e siècle toujours enclenqué à la surconsommation.

Le papier, pari d'avenir

Enquêtes, reportages et longs entretiens. Le nouveau magazine *Society* mixe éclectisme et liberté.

« Vous connaissez beaucoup de gens au RSA ? Parce qu'un couple au RSA avec trois enfants, même s'il arrive à gratter tout le panel des aides, ça fait pas lourd... » Et François Fillon de répondre : « L'idée générale, c'est d'arriver à des situations plus claires, plus justes, plus transparentes, pour éviter le clientélisme et des frais de gestion beaucoup trop élevés. » On ne saura pas si l'ancien Premier ministre connaît beaucoup de gens au RSA. La question rebondit sur son idée selon laquelle « il n'est pas juste que des gens qui sont au Smic, qui bossent très dur, aient un pouvoir d'achat moins élevé ou équivalent à d'autres qui dépendent exclusivement du système social ».

Les journalistes auront beau reprendre que « cette fraude est très marginale », ça n'en fait pas moins des salauds d'assistés ! Moment de choix dans cet entretien dans lequel, entre deux confidences, Fillon refuse de répondre aux questions embarrassantes, botte en touche. Sur son entente avec Poutine, sur sa position aux dernières élections dans le Doubs, refusant de soutenir la candidature PS face au Front national. Au mieux, il exprime son désir de réformer la France, mais n'apporte pas même de projet concret à son dessein. Au passage, il égratigne Wauquiez, Estrosi, Copé.

Society, n° 1, 156 p., 3,90 euros.



Long entretien mené par Franck Annese, Vincent Berthe et Stéphane Régy, « François Fillon enlève ses pompes » figure en une de ce premier numéro de *Society*. Une couverture particulièrement graphique, chargée, surchargée, presque *vintage*.

Aux côtés de Fillon, un baron de la drogue américain sur Internet, Ross Ulbricht, rattrapé par le FBI, une enquête sur Victoria Beckham, versée dans la mode, une autre sur

Tinder, site de rencontres, ne manquant ni de piquant ni de scandale, un entretien avec Abderrahmane Sissako, réalisateur de *Timbuktu*,

Des articles longs de six à huit pages, à l'heure du tout-info, ce n'est pas rien.

ou encore un reportage sur 3 500 fans de musique métal embarqués sur une croisière, un autre sur les « My Way killings », ces amateurs de karaoké aux Philippines exécutés pour avoir mal chanté le tube de Frank Sinatra. À l'intérieur du magazine, on peut aussi lire deux sujets originaux : au

Laos d'abord, où les Américains avaient largué 270 millions de bombes. Quatre décennies plus tard, elles tuent encore près de 500 Laotiens chaque année. Le second, plus rocambolesque, rapporte un fait divers : un homme s'introduit dans une maison pour y voler de quoi nourrir sa famille. Il se blesse. Parce que son sang risque de révéler son ADN, il met le feu à la maison. Deux tableaux de Braque et de Picasso partent en fumée. C'est ballot. L'homme écopera de cinq ans de prison. Quand l'absurde se cogne au drame, la détresse à la malchance.

Le fait divers dans ce qu'il dit de notre époque, c'est aussi l'ADN de ce nouveau journal de société, autoproclamé « *quinzomadaire en liberté* », à une certaine distance de l'actu, au ton souvent ironique, sortant aussi des frontières de l'Hexagone, éclectique, qui additionne des piles de brèves (plus ou moins intéressantes, à vrai dire), mais surtout des articles de six à huit pages (à côté certes de 25 à 26 pages de pub sur 156). Où l'on apprend toujours quelque chose, suivant un rythme varié. À l'heure du tout-info, ce n'est pas rien. Édité par la société So Press, fondée par Franck Annese il y a douze ans, laquelle publie déjà *So Foot*, *So Foot junior*, *So Film* (sur le cinéma), *Pédale* (sur le vélo) et *Doolittle*, réservé aux parents, le journal vise les 25/45 ans. Il n'est pas interdit de sortir du rang. Résolument à contre-courant, pariant sur le kiosque plutôt que sur le Web (même si le titre entend enrichir son contenu sur tablettes et mobiles), *Society* est tiré à 200 000 exemplaires. Objectif : 60 000 ventes et 10 000 abonnés. En 2003, quand Franck Annese a créé le mensuel *So foot*, on lui donnait peu de chances. Il en est aujourd'hui à 53 000 exemplaires vendus en kiosques.

» Jean-Claude Renard

À VOS POSTES TÉLÉVISION

David Bowie

Samedi 14 mars, à 22 h 35, sur Arte
Programmation spéciale sur la chaîne, en marge de l'exposition consacrée à la star à la Philharmonie de Paris. Avec, pour commencer, un long entretien émaillé d'archives,

réalisé par Gilles Nadeau, *Dr Bowie & Mr Jones*, puis *David Bowie en cinq actes*, de Francis Whately, retraçant la trajectoire du chanteur, depuis 1971.

Spotless

Lundi 16 mars, à 20 h 55, sur Canal +

Coup d'envoi d'une nouvelle série (française), avec cette incursion dans l'univers londonien sordide et déjanté du crime organisé, sur les pas de deux frères, dont l'un dirige une entreprise de nettoyage de scènes de meurtre. Comédie noire et grinçante portée par Denis Ménochet et Marc-André Grondin.

Mon ventre m'appartient

Mardi 17 mars, à 22 h 45, sur Arte
Une enquête édifiante sur le droit à l'avortement en Europe, en deux volets. Où l'on observe un net recul de ce droit aujourd'hui sur le Vieux Continent, gagné par les droites conservatrices.

En Pologne, où il est toujours interdit d'avorter ; en Allemagne, où l'IVG n'est pas remboursée et où les femmes sont victimes de stigmatisation ; et en France également, où les maternités ferment leurs portes tandis que nombre de médecins estiment que l'acte est trop peu rentable...

SÉBASTIEN FONTENELLE

Stigmatisons les « socialistes »

Manuel Valls, Premier ministre « socialiste », a déclaré – sans rire, semble-t-il (et pour sidérant que puisse paraître le fait qu'il arrive à expectorer sans pouffer d'aussi gigantesques énormités) – qu'il « *revendiqu[ait] la stigmatisation de Marine Le Pen* ».

Cette déclaration s'insérerait dans une séquence un peu longue et lourdingue où ledit M. Valls est allé criaillant, en substance, qu'il

lors de prochains scrutins, que la gauche sans guillemets favorise l'ascension du parti pénique, contre qui les « socialistes » sont, dès lors, quelque chose comme le dernier rempart.

Mais, dans la vraie vie, M. Valls pratique également (sans toutefois, reconnaissons-le lui, la « *revendiquer* » aussi nettement que celle de « *Marine Le Pen* ») la stigmatisation, éventuellement féroce, des Roms (dont il juge qu'ils ont « *vocation à revenir en Roumanie* ») ou des musulman(e)s. Ce faisant, il normalise, sur de tels sujets, la démagogie du Front national – qui tient peu ou prou (et plutôt prou que peu) les mêmes discours, mais qui peut du moins se prévaloir, dans leur expression, d'une authentique ancienneté.

De son côté, M. Le Guen, tout comme l'immense majorité de ses voisin(e)s de parti, aime à feuler qu'il s'est, de longue date, rendu au capitalisme – et donné pour mission de chanter ses vertus, sans jamais plus considérer qu'il fait dans la plèbe d'innombrables ravages : c'est grâce à cela que la Pen a pu mélanger son nationalisme de plusieurs mesures d'un socialisme verbal dont nous savons qu'il est de circonstance(s), mais qui, vu de loin, peut assurément donner, et pour cause, l'impression d'être plus vigoureux que celui de MM. Le Guen et Valls et consort(e)s.

Par ce double apport – où l'excitation des passions xénophobes va de pair avec le reniement de toute promesse de plus de justice sociale –, ces gens ont propulsé l'FN vers les sommets d'où ils prétendent aujourd'hui le déloger : c'est pourquoi nous devrions revendiquer avec (beaucoup de) force la stigmatisation de ces tartuffes. <>

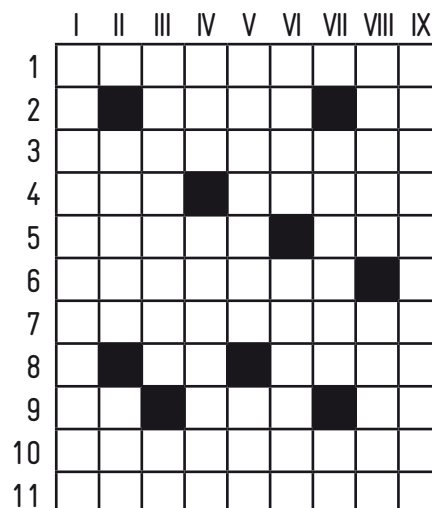
Ces gens ont propulsé l'FN vers les sommets d'où ils prétendent aujourd'hui le déloger.

craignait que ses compatriotes n'aient pas suffisamment pris conscience du risque que le parti de ladite Pen – l'FN, donc – fasse, aux prochaines élections, des scores un peu conséquents.

Cette séquence elle-même s'inscrivait dans une plus vaste démonstration du gouvernement et du Parti « socialiste », durant laquelle, notamment, le député Jean-Marie Le Guen (dont la dignité sera, pour son immensité, saluée dans les siècles des siècles) a proféré que « *la gauche de la gauche* », avec « *ses outrances anti-économiques* » et « *sa haine de l'Europe et du capitalisme* », savait « *les fondements de la République* » et porterait par conséquent – car c'est ainsi que raisonne ce personnage – une lourde responsabilité dans les succès électoraux à venir de l'extrême droite.

La finalité de cette manœuvre est connue : il s'agit de suggérer au bon peuple, pour le cas qu'il serait tenté – à Paris comme à Athènes – de lui donner de la voix

Grille n° 288



Solution de la grille n° 287

1. Tractages
2. Diogène
3. Bais. Tr
4. Étrangler
5. Raël. Io
6. NT. Piquer
7. Aulique
8. Cran. Erne
9. LKP. Ksour
10. Eue. Née
11. Sortantes

- I. Tabernacles
- II. Atatürk
- III. Adiré. Laper
- IV. Cisalpin. Ut
- V. To. Iq. Kéa
- VI. Agogiques
- VII. Gê. Loueront
- VIII. Ente. Nuée
- IX. Serrurières

HORIZONTAL :

1. Marqués d'un trait pour mémoire. 2. La ville éternelle pour Fellini. Symbole pour faire marcher la centrale nucléaire. 3. Des hommes donneurs. 4. Utile pour les accords du Caire. Bandit donneur. 5. Parée. Baie du Japon. 6. Finît à bout de souffle. 7. Feront leur trou à l'usine. 8. Parfait le 18 avril. Avançai. 9. Roulé dans la farine au Burkina Faso. Chambre en Algérie. Initiales d'une bombe. 10. Hormone de l'ovaire. 11. Une amulette de sûreté.

VERTICAL :

I. Des hommes donneurs. II. Pas très urbain. Une ancienne façon de rendre service. III. Tritons et protées. Tantale. IV. Prénom d'une fille de Jane. De l'éprouvette à la décroissance. V. Une façon de ne pas faire crédit. Cité traversée par sa gave. VI. Du bonus. Elle annonce le printemps. VII. Du Barbier ou du Figaro, ils nous défrisent. En fin de droit. VIII. Il a des sentiments. Pot à tabac. IX. Facile à piquer.

Rencontre à la librairie La Friche

Jeudi
19
mars
à 19h30

avec **Daniel Ibanez**,
lanceur d'alerte

débat animé par **Thierry Brun**,
rédacteur en chef adjoint
de Politis

TRAFICS EN TOUS GENRES
Le projet Lyon-Turin



Tim Bucu Éditions

ENQUÊTE sur les prévisions, les coûts, les enjeux et les conséquences des méthodes employées pour lancer ces GRANDS PROJETS INUTILES.

organisé par : **Politis** et **Librairie La Friche**
(hebdo indépendant et engagé)
www.politis.fr



Librairie La Friche
01 78 11 80 40

36 rue Léon Front Paris XI^e
librairie.lafriche@no-log.org

Agenda

Nancy, Tomblaine, Vandœuvre (54) : jusqu'au 22 mars, V^e édition du « Printemps de la Palestine ». Le 14, à Tomblaine, de 14 h à 20 h : après-midi d'expression artistique, table *Politis*. Espace Jean-Jaurès, 3, av. de la Paix.

Saint-Denis (93) : 14 mars, 14 h à 22 h, Portes ouvertes de la coopérative Andines, en hommage à René Vautier. 5, rue de la Poterie. www.andines.com

Roubaix (59) : 16 mars, 19 h, débat sur la loi Macron, organisé par Attac, avec Gérard Filoche. Table *Politis*. Théâtre Pierre-de-Roubaix, 78, bd de Belfort.

Arras (62) : 17 mars, 20 h, débat sur le grand marché transatlantique, organisé par le comité Stop Tafta d'Arras, avec Raoul Marc Jennar. Centre Atria, 58, bd Carnot.

Paris VIII^e : 18 mars, 18 h, commémoration du 1^{er} jour de la Commune, parcours sur les traces des Communs dans les VIII^e et IX^e arrondissements, par les Amis de la Commune de Paris. RDV : M^o Villiers.

Quétigny (21) : 19 mars, 19 h 30, débat : « Ont-ils tué Jaurès ? », organisé par les Amis de l'Humanité 21, avec Jean Vigreux (universitaire) et Charles Silvestre (Amis de l'Humanité). Table *Politis*. Salle du Cromois, 2 av. du Parc.

Paris XI^e : 19 mars, 19 h 30, débat : « Trafics en tous genres, le projet Lyon-Turin », animé par Thierry Brun, avec Daniel Ibanez (lanceur d'alerte). La Friche, 36, rue Léon-Frot.

Paris III^e : 21 mars, de 14 h 30 à 17 h, colloque de la Mutualité fonction publique : « Pour notre santé, soignons les solidarités ! ». Cnam, 292, rue Saint-Martin. Infos : www.mfp.fr. Inscriptions : colloqueiledefrance@mfp.fr

Consultez l'agenda militant mis à jour régulièrement sur

Politis.fr/agenda

On a vendu des Rafale ! Heureux et fiers ? On est contents ? Du matériel de guerre à un dictateur égyptien !

Pour qu'il défende sa dictature volée à la révolution arabe contre les islamistes, et bientôt contre ses opposants internes. Des milliards d'euros mis dans du matériel qui tue par un pays dans la pauvreté. Rien de mieux à faire pour soigner la misère, qui est le lit de l'islamisme ?

On est content pour les constructeurs de matériel de guerre ; Dassault pourra continuer à acheter des voix avec la bénédiction de nos ministres vendeurs d'engins de mort et de destruction au nom de notre République de moins en moins pacifiste. N'a-t-on vraiment pas de plus belles productions à proposer au monde ?

» Clément Maziers

Robert Ménard, maire de Béziers, a décidé de débaptiser la rue du 19-Mars-1962

(date des accords d'Évian, qui ont mis fin à la guerre d'Algérie) pour la renommer Commandant-Denoix-de-Saint-Marc, qui a certes participé à la Résistance, mais a aussi été condamné à dix ans de prison pour sa participation au putsch des généraux en 1961...

» Alain Waldman

Je souhaite commenter une actualité politique qui n'a hélas rien de réjouissant.

Certes, au niveau européen, un espoir est bien apparu, ne serait-ce que sous une forme très incertaine et imparfaite, à travers la victoire électorale du parti Syriza en Grèce et l'essor du mouvement Podemos

en Espagne. Tant mieux ! Mais gardons-nous pour autant de crier victoire de manière prématurée, car une redoutable épée de Damoclès perdure, à travers le projet de traité transatlantique sur le libre-échange, qui risque, si nous n'y prenons garde, de sacrifier la notion même de démocratie sur l'autel du commerce et des multinationales.

En France, à l'approche des élections départementales, je me demande si je ne vais pas voter blanc, ne faisant plus guère confiance à la classe politique actuelle, même si je préfère dans un premier temps prendre connaissance des listes et des programmes en présence, avant de prendre ma décision.

Car en Savoie, comme partout ailleurs, hélas, les élus locaux représentent beaucoup plus des groupes de pression (agriculteurs, chasseurs, promoteurs de station de ski, industriels ou aménageurs) que la population. Toujours prêts à multiplier les flatteries et les courbettes à l'égard des paysans et des chasseurs, ils n'en sacrifient pas moins les petits paysans sur l'autel du libéralisme, des grands travaux et de l'urbanisation non régulée. Unis par des liens de connivence à la presse locale et régionale, dont l'omnipotent et quasi totalitaire *Dauphiné libéré*, ils pratiquent un clientélisme et un trucage de l'information quasi systématiques, ce qui réduit à la portion congrue les possibilités d'expression et de représentation des défenseurs de la nature et autres critiques du système dominant.

Dans un tel contexte, l'écologie politique n'est d'aucun secours, car elle a été récupérée largement par des arrivistes et des gauchistes politicards qui délaissent la défense de la nature et la démocratie au profit de leurs ambitions personnelles et du sociétal. Au

niveau national non plus il n'y a pas de quoi se réjouir, devant un gouvernement qui nous taxe de « gauche passéiste », nous qui avions voté, naïvement il est vrai, pour Hollande, sous prétexte que nous restons attachés aux notions de « service public », d'« intérêt général », de « biens communs » et autres abominations...

De surcroît, à l'occasion du Salon de l'agriculture, des mesures politiques et démagogiques en faveur de l'agro-industrie ont été annoncées, sans oublier les roucoulements admiratifs de Ségolène Royal à l'égard de ses innombrables amis chasseurs et braconniers. Et, malheureusement, la loi Macron, sous couvert de la sacrosainte « simplification administrative », affaiblit le droit de l'environnement et renforce l'autoritarisme de la technocratie, et ce aux dépens de la démocratie.

Aucune leçon n'est tirée du drame de Sivens. Car, en dépit de tous les beaux discours officiels sur le « développement durable » et « la démocratie participative », l'écologie et ses implications démocratiques, pas plus que la justice sociale et le vivre-ensemble, n'intéressent guère un gouvernement tout entier enfermé dans la fuite en avant d'un économisme stérile et liberticide, et d'un clientélisme obtus.

» Jean-Claude Courbis

Les propos controversés de Roger Cukierman, le président du Crif, sur les jeunes musulmans et la polémique qui a suivi

nous rappellent, s'il en était besoin, que les tensions restent très vives au sein de la société française.

Ce qu'on appelle désormais « l'esprit du 11 janvier » est la manifestation de ce qu'il y a de meilleur en chacun de nous : notre humanité, notre solidarité d'êtres humains. Malheureusement, toute notre attention se focalise au quotidien sur ce qui ne va pas dans le monde. Les actualités ne sont qu'une liste macabre de meurtres, de drames et de menaces, et nous donnent une vision déformée de la marche du monde. Il ne faut jamais oublier que ce qui tend à faire de nos vies un enfer est le fait d'une petite minorité dont le véritable pouvoir

Abonnement

Pour toute question, appeler le 03 80 48 95 36, ou envoyer un courriel à abonnement@politis.fr

Politis
2, impasse Delaunay
75011 Paris
Tél. : 01 55 25 86 86
Fax : 01 43 48 04 00
www.politis.fr

redaction@politis.fr

Fondateur Bernard Langlois

Politis est édité par Politis,

société par actions simplifiée

au capital de 941 000 €.

Président, directeur de la publication et de la rédaction
Denis Sieffert
Directeur délégué
Laurent Laborie
Rédacteur en chef
Christophe Kantcheff
Rédacteurs en chef adjoints
Thierry Brun, Michel Soudais
Première rédactrice graphiste
Pascale Bonnardel

Impression
Rivet Presse Édition BP
1977, 87022 Limoges
Cedex 9 - Imprimé sur papier certifié PEFC



Conseil Distribution-Diffusion
K.D.
Tél. : 01 42 46 02 20
www.kdpresse.com

Un site de Prestalis indique également où trouver Politis
www.trouverlapresse.com

Numéro de commission paritaire : 012C88695, ISSN : 1290-5550

Abonnements
Politis - Service Abonnement
12, rue du Cap-Vert
21800 Quétigny
Tél. : 03 80 48 95 36
Fax : 03 80 48 10 34
Courriel : abonnement@politis.fr

Objectif
800 nouveaux abonnés

TOUT POLITIS

VOTRE HEBDO, PARTOUT, TOUT LE TEMPS

de nuisance résulte essentiellement de la peur qu'elle essaie de nous inspirer. Ce qui gâche la vie d'une famille, d'une classe de lycée ou d'une entreprise n'est souvent le fait que d'un ou deux réels perturbateurs, pas plus. C'est la même chose, proportionnellement, au niveau d'une nation ou au niveau international.

Peut-être devrions-nous, tout en continuant d'essayer de neutraliser cette minorité mal intentionnée et malfaisante, nous focaliser davantage sur ce qui va bien ou mieux, sur ce qui progresse, sur les initiatives positives de millions de gens qui œuvrent individuellement ou au sein d'associations, de religions ou de divers groupes pour le bien des autres. Ces forces combinées ont un pouvoir bien plus grand qu'on ne le pense.

La peur, la résignation ou le cynisme n'ont jamais réglé aucun problème. Pour que le monde change, changeons déjà notre point de vue sur le monde.

►Maxime Daubenton

Effrayés par les récents attentats

et inquiets pour leur avenir, les Français sont d'humeur répressive. En effet, les sondages se suivent et se ressemblent : une majorité des sondés se déclare favorable à l'armement des policiers municipaux. Cependant, il est vraisemblable qu'à la question : « Faites-vous une différence entre la police nationale et la police municipale ? » le « non » l'emporterait largement. Alors que, en dépit de leur homonymie, un gardien de police municipale n'est pas un gardien de la paix (il a même moins de pouvoirs qu'un garde champêtre !). Il suffit d'ouvrir le code de procédure pénale pour s'en convaincre.

D'où cette interrogation : à qui profite cette confusion ? Aux agents municipaux, qui, faute d'identité propre, réclament les avantages des fonctionnaires de la police nationale sans les contraintes (d'où le nombre croissant dans leurs rangs de retraités de la gendarmerie), aux maires, patrons des polices municipales, qui en font la vitrine de leur action politique, ou à l'État, puisque ces employés communaux ne lui coûtent rien ?

►Laurent Opsomer

Je soutiens,
je m'abonne

**Privilégiez
le prélèvement
automatique !**

■ souple,
■ pratique,
■ économique...

**1 DVD sélectionné par la rédaction,
offert aux nouveaux abonnés (en prélèvement automatique)**



L'INSTITUTRICE de Nadav Lapid

Une institutrice décèle chez un enfant de 5 ans un don prodigieux pour la poésie. Subjuguée par ce petit garçon, elle décide de prendre soin de son talent, envers et contre tous.



2014 Pie Films, Haut et Court, Arte France Cinema. Tous droits réservés

Bulletin d'abonnement à retourner à :

POLITIS Service Abonnement - I2, rue du Cap-Vert 21800 Quetigny • 03 80 48 95 36 • abonnement@politis.fr

Mes coordonnées

Nom : _____
Prénom : _____
Adresse : _____

Ville : _____
Code postal : _____ Tél. : _____
Courriel : _____

Abonnez-vous à la newsletter gratuite (hebdo) de Politis, www.Politis.fr

J'abonne un ami

Nom : _____
Prénom : _____
Adresse : _____

Ville : _____
Code postal : _____ Tél. : _____
Courriel : _____

Choisissez votre abonnement

☐ **TOUT POLITIS+*** Abonnement par prélèvement automatique à durée libre à

(Remplir l'autorisation de prélèvement figurant ci-dessous et joindre un RIB)

OFFERTS : Web fixe et mobile illimité + version du journal en PDF + accès aux archives (25 000 articles) + 1 DVD de votre choix + 1 sac Politis

☐ **TOUT POLITIS : 46 n°s + 2 hors-séries** **109 €** 183 € au n°

**OFFERTS : Web fixe et mobile illimité + version du journal en PDF
+ accès aux archives (25 000 articles)**

☐ **TOUT POLITIS DÉCOUVERTE : 23 n°s + 1 hors-série** **59 €** 82 € au n°

**OFFERTS : Web fixe et mobile illimité + version du journal en PDF
+ accès aux archives (25 000 articles)**

Pour les autres offres (solidaire, administrations/entreprises, réabonnement,...), nous contacter : abonnement@politis.fr

Choisissez votre mode de règlement

☐ CHÈQUE BANCAIRE

☐ ESPÈCES

☐ CARTE BANCAIRE N° _____ Expire le _____ Les 3 derniers chiffres au dos de la carte _____

Signature (obligatoire) :

MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA J'autorise Politis à envoyer des instructions à ma banque pour débiter mon compte, conformément aux instructions de Politis.

Je bénéficie du droit d'être remboursé par ma banque selon les conditions décrites dans la convention que j'ai passée avec celle-ci. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de mon compte pour un prélèvement autorisé. N° ICS : FR53ZZ521498

TITULAIRE DU COMPTE À DÉBITER

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____ Code postal : _____ Ville : _____

DÉSIGNATION DU COMPTE À DÉBITER

IBAN - Numéro d'identification international du compte bancaire : _____

BIC - Code international d'identification de votre banque : _____

RÉFÉRENCE UNIQUE DU MANDAT (RUM) - Sera rempli par Politis : _____

Paiement répétitif

Fait à : _____ Date : _____ Signature (obligatoire) : _____

Important : joindre un relevé d'identité bancaire

* Offre à durée limitée réservée aux nouveaux abonnés. Valable pour la France métropolitaine et renouvelée par tacite reconduction. Pour les DOM-TOM et l'étranger, nous consulter.

Dans la limite des stocks disponibles. Vous pouvez interrompre votre abonnement à tout moment sur simple demande. Les prix sont garantis pour la 1^{re} année. Certaines banques débitent des frais de mise en route lors du premier prélèvement.

Si vous ne souhaitez pas que vos coordonnées soient communiquées à des sociétés partenaires, cochez ici ☐

Conformément à la loi informatique et libertés n°78.17 du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant.

Abonnez-vous en ligne sur **www.politis.fr**

Retrouvez-nous également sur les réseaux sociaux



TPI

30 places à gagner : envoyez vos coordonnées à pagecourrier@politis.fr
ou téléphonez au 01 55 25 86 86

